

# aktuell



- **Dringende Appelle des OGBL an die Regierung**
- **Appels pressants de l'OGBL au gouvernement**



**OGBL**



# COMMENT CONTACTER L'OGBL POUR UN CONSEIL OU UNE ASSISTANCE

tél. **+352 26 54 37 77** (sauf autre indication)

## Luxembourg

L-1020 Luxembourg  
BP 2031 / 146, bd de la Pétrusse  
Fax: 48 69 49

**Mardi, jeudi: 9h00 - 11h30**

Les autres jours consultations sur rendez-vous

**Permanences spéciales frontaliers français mardi et vendredi sur rendez-vous**

## Esch / Alzette

L-4002 Esch/Alzette BP 149 / 42, rue de la Libération  
Fax: 26 54 02 59

**Mercredi: 14h00 - 17h00 Vendredi: 8h30 - 11h30**

Les autres jours consultations sur rendez-vous

## Antenne d'Audun-le-Tiche

F-57390 Audun-le-Tiche BP 41 / 64, rue Maréchal Foch  
Fax: (+33) (0) 3 82 50 32 53

**Mardi et jeudi: 14h00 - 17h30**

## Dudelange

L-3441 Dudelange Maison Syndicale / 31, avenue Gr.-D. Charlotte  
Fax: 51 50 05-529

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 14h00 - 17h00**

**Mercredi: 9h00 - 11h30**

Consultations sur rendez-vous vendredi matin

## Antenne Grevenmacher

L-6720 Grevenmacher 4, rue de l'Eglise

**Lundi: 9h00 - 11h30 Mercredi: 14h00 - 17h30**

Consultations sur rendez-vous mercredi matin

## Antenne Thionville

F-57100 Thionville 32, allée de la Libération  
Fax (+33) (0) 3 82 34 54 03

**Lundi: 8h30 - 11h30 Mercredi: 14h00 - 17h30**

**Permanences spéciales droit social français**

**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi du mois: 14h00 - 16h30**

**Informations générales:**

**Mardi: 9h00 - 12h00 Jeudi: 14h00 - 18h00**

## Antenne Volmerange

F-57330 Volmerange-les-Mines 2, avenue de la Liberté  
Consultations sur rendez-vous jeudi après-midi

## Differdange

L-4620 Differdange BP126 4, rue Emile Mark  
Fax: 58 34 56

**Mardi: 9h00 - 11h30 Jeudi: 9h00 - 11h30 14h00 - 17h00**

Les autres jours consultations sur rendez-vous

## Antenne Longwy

F-54810 Longlaville

Maison de la Formation CGT / Centre Jean Monnet

**Mercredi: 14h00 - 17h30**

## Rodange

L-4818 Rodange 72, avenue Dr Gaasch Fax: 50 44 81  
Courriel: [frontaliers.belges@ogbl.lu](mailto:frontaliers.belges@ogbl.lu)

**Mardi: 14h00 - 17h00 Mercredi: 9h00 - 11h30**

Les autres jours consultations sur rendez-vous

## Antenne Aywaille

B-4920 Aywaille 22, rue Louis Libert (FGTB)  
Courriel: [frontaliers.belges@ogbl.lu](mailto:frontaliers.belges@ogbl.lu)

**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois: 14h30 - 17h30**

## Antenne Bastogne

B-6600 Bastogne 8a, rue des Brasseurs (FGTB)

Tél.: (+32) (0) 61 21 19 87

Courriel: [frontaliers.belges@ogbl.lu](mailto:frontaliers.belges@ogbl.lu)

**Samedi: 9h00 - 11h30**

## Antenne Habay-la-Neuve

B-6720 Habay-la-Neuve 11, rue de l'Hôtel de Ville (Mutualité Socialiste du Luxembourg)

**Jeudi: 9h00 - 11h30**

## Antenne Vielsalm

B-6690 Vielsalm 57, rue de la Salm (FGTB)

**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois: 14h30 - 17h30**

## Ettelbruck

L-9052 Ettelbruck 6, rue Prince Jean

Fax: 81 97 13

**Mardi: 8h00 - 11h30 13h30 - 16h30**

**Jeudi: 8h00 - 11h00**

Consultations sur rendez-vous lundi matin et mercredi après-midi

## Antenne Wiltz

L-9557 Wiltz 2, rue Michel Rodange

**Jeudi: 14h00 - 17h00 Sur rendez-vous lundi après-midi**

## Antenne Bitburg

D-54634 Bitburg Brodenheck-Str 19

Tel.: (+49) (0) 6561-6049477 **Mittwoch: 17.00 - 21.00 Uhr**

## Antenne Saarlouis

D-66740 Saarlouis Karcher-Str. 1A (direkt am Kleinen Markt)

Tel.: (+49) (0) 6831 76 45 362 Fax.: (+49) (0) 6831 76 47 022

**Dienstag: 16.00 - 20.00 Uhr**

## Antenne Trier

D-54292 Trier (DGB) Herzogenbuscher-Str 52 TBS, 2.0G

**Donnerstag: 13.00 - 17.00 Uhr**

## Syndicat Transport sur route - ACAL

38, route de Longwy L- 8080 Bertrange/Helfenterbrück

Fax: 26 02 14-33 [acal@ogbl.lu](mailto:acal@ogbl.lu)

## Syndicat Education et Sciences - SEW

L-2514 Luxembourg 1, rue Jean-Pierre Sauvage

Tél.: 26 09 69 - 1 Fax: 26 09 69 - 69 [sew@ogbl.lu](mailto:sew@ogbl.lu) [www.sew.lu](http://www.sew.lu)

## Syndicat Banques et Assurances - SBA

L-2330 Luxembourg 146, bd de la Pétrusse

Tél.: 26 49 69 - 0 Fax: 26 49 69 - 433 [sba@ogbl.lu](mailto:sba@ogbl.lu) [www.sba.lu](http://www.sba.lu)

## DTH (Département des Travailleurs handicapés)

L-2330 Luxembourg 146, bd de la Pétrusse Tél.: 49 60 05 345

**Permanence le lundi, mardi, jeudi et vendredi:**

**de 8h00 - 12h00 et de 14h00 - 18h00**

## Permanences Eures

EURES PED Rodange, Aywaille, Bastogne, Habay-la-Neuve et Vielsalm

EURES Saar-Lor-Lux Rheinland-Pfalz: Bitburg, Saarlouis und Trier

## Service de consultation STRESS au travail

Tél.: 27 49 42 22



[info@ogbl.lu](mailto:info@ogbl.lu) [www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu)

## Aktuell

## Sommaire

**Editorial** 4

Dringende Appelle des OGBL an die Regierung

**Dossiers nationaux** 6Assurance-pension: 2 500 personnes manifestent  
Conférence nationale de l'OGBL sur le secteur de la santé

Budget de l'Etat 2013

Le secrétariat social vous informe

Lancierung der OGBL-App für Smartphones

**Du nouveau dans les entreprises** 21

Santé, Banques et Assurances, Chimie, Services publics, Commerce, Sidérurgie, Aviation civile, e.a

**Départements** 33

L'assistance personnelle, un modèle à suivre

Der Jugendbeschäftigungspolitik neue Impulse geben

Welcome to the club: Engage-toi!

**Frontaliers** 38

Mobilité des frontaliers

Aides financières pour enfants de frontaliers poursuivant des études supérieures

**Europe/International** 39

L'UE doit passer à l'action

101<sup>e</sup> Conférence internationale du travail**Chambre des salariés** 42**Divers** 43

**Aktuell** Monatszeitschrift des OGBL „Unabhängiger Gewerkschaftsbund Luxemburg“

Verleger: OGBL „Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg“

Herausgeber für den OGBL: Jean-Claude Reding

60, bd. J.F. Kennedy B.P. 149 L-4002 Esch/Alzette

Tel.: 54 05 45-1 Fax: 54 16 20

Internet: [www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu) e-mail: [ogbl@ogbl.lu](mailto:ogbl@ogbl.lu)

Verantwortlich für die Redaktion: Jean-Claude Reding

Editeur responsable pour la Belgique:

Jacques Delacollette 17, rue de l'Ecole B-6666 Wibrin

Druck / Impression: Techprint, Esch/Lankelz

Photo couverture: Fernande Jourdain

Die Redaktion behält sich Kürzungen der Beiträge vor. Die gezeichneten Artikel stellen nicht unbedingt die Meinung der Redaktion dar. La rédaction se réserve le droit d'abrégé les textes. Les articles signés ne reflètent pas nécessairement la position de la rédaction.



André Roeltgen  
Generalsekretär

## Dringende Appelle des OGBL an die Regierung

Die Regierung muss das Gesetzesvorhaben über die Renten überarbeiten. Tut sie es nicht, stellt sie sich ein weiteres Mal, wie beim Indexklaus im Januar 2012, gegen die Interessen des Saliariats, das als vereinte Gewerkschaftsbewegung Luxemburgs, d.h. minus LCGB, auf der Place Clairefontaine seine Ablehnung und seinen Widerstand eindrucksvoll ausgedrückt hat.

Der Leistungsabbau wird jeden treffen, vor allem aber die Jugend, welche die konservative Politik an teure, leistungsschwächere und sozial ungerechtere private Versicherungen ausliefern will. Dieser Weg der Demontage der öffentlichen Sozialversicherung soll scheinbar fortgesetzt werden. Die Patronatsorganisation UEL fordert ja bereits jetzt die kommende Regierung ab 2014 dazu auf. Noch haben die Regierungsparteien Zeit sich eines Besseren zu besinnen. Sozialer Fortschritt oder sozialer Rückschritt ... eine andere Frage stellt sich nicht !

Es wird sich in diesen Wochen ebenfalls zeigen, wie die Regierung zu den in Luxemburg gepflogenen Regeln der tarifpolitischen Beziehungen und wie sie zur Mitbestimmung in den Betrieben steht. Das Gesetzesvorhaben über die Mitbestimmung muss jetzt – und jetzt heißt jetzt – auf den Instanzenweg gebracht werden.

Die Begriffe Sozialpartnerschaft, sozialer Dialog und sozialer Friede haben 40 Jahre lang die Sozialgeschichte Luxemburgs geprägt. Sie umschreiben die Gestaltung der sozial- und tarifpolitischen Beziehungen, die während dieser langen Zeit sowohl von den jeweiligen Regierungen, als auch von den Patronatsverbänden und den Gewerkschaftsorganisationen aufgebaut, dann respektiert und kultiviert wurden.

Doch heute sind die Kaputtmacher am Werk.

Ein erstes Beispiel. Cargolux und Qatar Airways stehen in Konkurrenz zueinander und „jeder schaut zuerst auf seinen eigenen Vorteil“ (1). Diese Aussage stammt von Richard Forson, dem aktuellen Interimsgeneraldirektor der Cargolux und (inoffizieller) Kandidat der Qatar Airways für den Generaldirektorposten der Cargolux. Er

ist auch der Mann, der den Kollektivvertrag der Cargolux liquidieren will. Und dann gibt es noch das „Gerücht“ der Auslagerung von Betriebsteilen, u.a. des Wartungsbereichs der Cargolux mit seinen 450 hochqualifizierten Arbeitsplätzen.

Der OGBL hatte vor diesem schrittweisen Ausverkauf der Cargolux gewarnt und sich gegen den Einstieg der Qatar Airways in das Kapital der Cargolux ausgesprochen. Und er wiederholt diese Warnung angesichts der angekündigten Kapitalerhöhung. Die Cargolux ist für die luxemburgische Wirtschaft ein systemischer Betrieb, weil tausende Arbeitsplätze im Flughafenbereich, bei der Luxair und im Transport von seiner intakten Aktivität abhängen. Ohne ihn wird das Projekt eines Logistikzentrums nicht überleben. Dieser Betrieb darf nicht in parasitäre Hände fallen, die ihn ausbluten lassen und wertvolle einheimische Arbeitsplätze vernichten werden. Die Regierung steht in der Verantwortung. Sie muss sicherstellen, dass der luxemburgische Kapitalanteil nicht herabgesetzt, sondern heraufgesetzt wird. Und sie muss auch für die richtigen Entscheidungen an der Personalspitze der Luftfrachtgesellschaft sorgen.

Ein zweites Beispiel. Die Industriellenföderation Fedil, die seit Wochen unter Erklärungsdruck steht. ArcelorMittal, Hyosung und Luxguard tun nämlich was sie wollen, sie profitieren ungebremst von der neoliberalen Politik der wirtschaftlichen Deregulierung, von jener Politik also, die die Fedil kritiklos in den Himmel lobt.

Obwohl das europäische Amt für Statistik Eurostat 2008 (2) beim Vergleich der industriellen Stundenlöhne festgestellt hat, dass die Industrielöhne in Frankreich 13,8%, in Deutschland 18% und in Belgien 29,7% höher sind als ... der luxemburgische Stundenlohn in der Industrie, behauptet die Fedil, dass die Lohnkosten in Luxemburg besonders im Industriebereich zu hoch seien.

Ebenso zeigt die Fedil volles Verständnis für das skandalöse Gebaren der Direktion des Glasunternehmens Luxguard II in Düdelingen, die unter Androhung der

Arbeitsplatzvernichtung einen Lohnabbau von 20% erpressen will. Dass die Löhne in den Glasbetrieben nur 10% der Produktionskosten ausmachen, und deshalb die Investitionsentscheidung für oder gegen einen neuen Glashochofen bei Luxguard Düdelingen recht wenig mit der Lohnhöhe unserer Arbeitskollegen bei Luxguard zu tun hat, wird von der Fedil bewusst verschwiegen!

Diese Provokationen zerstören den sozialen Dialog mit dem OGBL und schüren den sozialen Konflikt. Wie soll auf diese Art und Weise in Luxemburg an einem gemeinsamen Strang für eine innovative Industrie- und Standortpolitik und für die Sicherung der Arbeitsplätze gezogen werden?

Und die Regierung? Durch den Indexklaus wurden dem Salariat 2012 völlig überflüssigerweise über 200 Millionen Euro an Kaufkraft entzogen. Ist das die Antwort auf die wirtschaftliche Krise? Glaubt wirklich jemand noch ernsthaft daran, dass mit Austerität, Sparen und Lohndumping das prioritäre Problem der europäischen Wirtschaft (und damit auch der luxemburgischen), nämlich das der stagnierenden und sogar sinkenden Nachfrage gelöst wird? Schafft man so Arbeitsplätze? Die Antwort ist Nein. Man vernichtet sie.

(1) *Tageblatt, 22. September 2012,*

(2) *Statec, Regards 2-2011*

## Appels pressants de l'OGBL au gouvernement

**L**e gouvernement doit réviser le projet de loi sur les pensions. S'il ne le fait pas, il agira une nouvelle fois, comme déjà lors du vol d'index en janvier 2012, contre les intérêts du salariat, qui par le biais d'un front syndical luxembourgeois uni, à l'exception du LCGB, a manifesté son rejet et son opposition de façon impressionnante sur la Place Clairefontaine.

La dégradation des prestations frappera tout un chacun, en particulier les jeunes que la politique conservatrice veut livrer à des systèmes privés de retraite complémentaire onéreux, à plus faible rendement et socialement moins équitables. Et on continuera sur cette voie du démantèlement progressif du régime public de l'assurance-pension. La fédération patronale UEL a déjà invité le prochain gouvernement à aller dans cette direction après 2014. Mais il est encore temps pour les partis gouvernementaux de se raviser. Progrès social ou

régression sociale? Aucune autre question ne se pose!

Le gouvernement va également devoir clarifier dans les semaines à venir s'il adhère toujours au modèle luxembourgeois des négociations salariales et quelle est sa position en matière de cogestion dans les entreprises. Il est urgent que le projet de loi sur la cogestion soit mis sur les rails, il doit l'être immédiatement!

Des notions comme partenariat social, dialogue social et paix sociale ont marqué pendant 40 ans l'histoire sociale du Luxembourg. Elles sont synonymes d'une politique sociale et de négociations collectives de qualité, construite et mise en place au fil de longues années, respectée et cultivée par après, et ce tant par les gouvernements respectifs que par les fédérations patronales et les organisations syndicales.

Mais aujourd'hui, il y a les casseurs qui sont à l'œuvre!

Premier exemple. Cargolux et Qatar Airways sont concurrents et «chacun vise d'abord son propre avantage» (1). Cette déclaration vient de Richard Forson, l'actuel directeur par intérim de Cargolux et candidat (non officiel) de Qatar Airways pour le poste de directeur général de Cargolux. C'est aussi l'homme qui veut liquider la convention collective de travail de Cargolux. Et la rumeur d'une délocalisation d'entités entières de l'entreprise comme le service de maintenance de Cargolux avec ses 450 emplois hautement qualifiés continue à circuler.

L'OGBL avait mis en garde contre ce bradage progressif de Cargolux et s'était prononcé contre l'entrée de Qatar Airways dans le capital de Cargolux. Et il réitère cette mise en garde en vue de l'augmentation prévue du capital. Cargolux est pour l'économie luxembourgeoise une entreprise systémique du fait que des milliers d'emplois dans le secteur aéroportuaire, logistique et auprès de Luxair dépendent de son fonctionnement intact. Sans Cargolux, le projet d'un centre logistique ne pourra survivre. Cette entreprise ne doit en aucun cas tomber entre les mains de prédateurs qui veulent la saigner à blanc et détruire des emplois luxembourgeois de qualité. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités. Il doit garantir que la participation luxembourgeoise au capital ne soit pas diminuée mais au contraire augmentée. Et il doit veiller que soient prises les bonnes décisions en ce qui concerne la direction de la société de fret.

Deuxième exemple. La fédération industrielle luxembourgeoise Fedil cherche depuis des semaines à se justifier. ArcelorMittal, Hyosung et Luxguard n'en font qu'à leur tête, elles profitent sans aucune retenue de la politique néolibérale de dérégulation économique, dont la Fedil fait servilement l'éloge.

Bien que l'Office statistique des Communautés européennes Eurostat ait constaté en 2008 (2) dans son analyse comparative des salaires horaires dans l'in-

dustrie que les salaires sont de 13,8% plus élevés en France, de 18% en Allemagne et de 29,7% en Belgique qu'au Luxembourg ... la Fedil s'obstine à prétendre que les coûts salariaux, et ce plus particulièrement dans l'industrie, sont trop élevés au Luxembourg.

Pareillement, la Fedil fait preuve de la plus grande indulgence pour le comportement scandaleux de la direction de l'usine de verre Luxguard II à Dudelange qui pratique un véritable chantage afin de faire accepter aux salariés une baisse de salaire de l'ordre de 20%. La Fedil passe délibérément sous silence que dans les usines de verre les salaires ne dépassent pas les 10% des coûts de production et que par conséquent la décision d'investir ou non dans un nouveau four à verre n'a pas grand-chose à voir avec le niveau des salaires de nos collègues chez Luxguard!

Ces provocations détruisent le dialogue social avec l'OGBL et alimentent le conflit social. Comment pourra-t-on de cette façon travailler de concert au Luxembourg pour une politique innovatrice de l'industrie et de l'implantation d'entreprises ainsi que pour la sécurisation des emplois?

Et le gouvernement? Par le vol d'index, on a inutilement privé le salariat en 2012 de plus de 200 millions d'euros. Est-ce la bonne réponse à la crise économique? Y a-t-il vraiment encore quelqu'un qui croit sérieusement que l'austérité, les économies et le dumping salarial résoudront le problème primordial de l'économie européenne (et de ce fait également du Luxembourg) à savoir, le problème d'une demande en stagnation voire en baisse? Est-ce de cette façon qu'on crée des emplois? La réponse est non. On les détruit.

(1) *Tageblatt*, 22 septembre 2012,

(2) *Statec*, *Regards* 2-2011

Manifestation contre la réforme du régime d'assurance-pension

## 2 500 personnes manifestent pour une révision du projet de loi

2 500 manifestants avaient répondu à l'appel du front syndical formé par l'OGBL, le FNCTTFEL-Landesverband, la CGFP, la FGFC, le Syprolux et l'Aleba pour protester contre la réforme du régime assurance-pension.

Les propositions syndicales concrètes n'ont pas été prises en considération à ce jour, la réforme est rétrograde, a lancé le président de l'OGBL, Jean-Claude Reding, qui dans son allocution s'est prononcé vigoureusement contre une augmentation de l'âge légal de départ à la retraite, la dégradation prévue des prestations, la suppression de l'ajustement. Il a revendiqué entre autre une augmentation de la majoration forfaitaire (pension de base), des améliorations des conditions de travail des salariés âgés, des facilités pour les salariés qui pour des raisons de santé ne peuvent pas travailler plus longtemps et ceux qui effectuent un travail pénible, plus de participation pour les syndicats ainsi qu'un système de retraite complémentaire public.

Pour Jean-Claude Reding, il y a des alternatives à cette réforme, notamment pour éviter à l'avenir des pénuries financières. Il faudrait trouver des sources de financement supplémentaires. Sacrifier un bon système social basé sur la solidarité à la logique néolibérale est inacceptable pour l'OGBL!

***Nous reproduisons ci-après le discours de Jean-Claude Reding, président de l'OGBL***



Kundgebung gegen die geplante Pensionsreform:

## 2.500 manifestieren für eine Abänderung des Gesetzesvorschlags

2.500 Manifestanten waren dem Aufruf der Gewerkschaftsfront aus OGBL, FNCTTFEL-Landesverband, CGFP, FGFC, Syprolux und Aleba gefolgt, um gegen die von der Regierung geplante Reform des Rentensystems zu protestieren.

Den konkreten gewerkschaftlichen Verbesserungsvorschlägen sei bislang nicht Rechnung getragen worden, die Reform sei ein klarer Rückschritt, so OGBL-Präsident Jean-Claude Reding, der sich in seiner Rede u.a. vehement gegen die Heraufsetzung des Rentenalters, den geplanten Leistungsabbau, die Aussetzung des Ajustement aussprach. Er forderte u.a. eine Erhöhung der Grundrente, eine Verbesserung der Arbeitsbedingungen

der älteren Beschäftigten, Erleichterungen für Arbeitnehmer, die aus gesundheitlichen Gründen nicht länger arbeiten können oder Schwerstarbeit verrichten, eine allgemein zugängliche öffentlich-rechtliche Zusatzrente sowie mehr Mitspracherecht für die Gewerkschaften.

Es gäbe Alternativen zu diesem Reformvorhaben insbesondere, um in Zukunft finanzielle Engpässe zu vermeiden, so der OGBL-Präsident. Zusätzliche Finanzierungsquellen müssten erschlossen werden. Es gehe nicht an ein gut funktionierendes Solidarsystem aus reinen neoliberalen Überlegungen heraus auszuhöhlen.

***Wir veröffentlichen nachfolgend die Ansprache des OGBL-Präsidenten Jean-Claude Reding***





Kolleginnen a Kollegen,  
Merci fir är Präsenz.

E Merci och un déi Pensionéiert déi hei sinn an déi sech doriwwer iergeren, datt hinnen de Rentenajustement vum Januar geklaut soll ginn. Si hu Recht sech dogéint ze wieren. Mä si sinn net nëmmen dowéinst hei. Si sinn och aus Solidaritéit mat deene Jonken hei, aus Solidaritéit mat hire Kanner an Enkelkanner. Si verstinn net firwat hir Kanner an Enkelkanner méi eng kleng Rent solle kréien ewéi si. Si a mir alleguer verstinn net firwat een de Rentenalter wëll erop setze, wann een de Chômage schons seit Joeren net meeschter gëtt an dat an der Kris nach manner ewéi bis elo.

Mir verstinn net firwat d'Rad vun der Geschicht zeréck geschrauwte soll ginn. Wann des Rentereform esou gestëmmt gëtt, wéi se elo vir leit, da ginn all d'Verbesse-  
serungen, déi am allgemenge Rentensystem an de leschte 25 Joer gemat goufen erëm ofgeschafft. Dat ass kee Fortschrëtt, dat ass mol net d'Erhalen vun deem, wat mer hunn, dat ass e kloer Réckschrëtt.

Chères, chers collègues,

Nous protestons aujourd'hui contre le projet de réforme des pensions, nous protestons parce que c'est un projet de réforme rétrograde qui vise à forcer les salariés à travailler plus longtemps – 43 ans et plus de cotisation au lieu de 40 ans de cotisation – et s'ils s'y refusent et s'ils ne peuvent plus, parce qu'ils sont à bout, les pensions seront diminuées. Travailler plus longtemps



ou accepter une pension réduite, ce serait un choix personnel, nous dit-on. Quelle hypocrisie!

Dans beaucoup de métiers, dans beaucoup de secteurs 40 années suffisent largement. Après 40 ans de travail, à 60 ans beaucoup de salariés sont au bout du rouleau.

Le travail pénible et les conditions de travail ne sont pas pris en compte dans cette réforme.

Au contraire, même les dispositions pour les travailleurs qui ont travaillé pendant 20 ans et plus de nuit sont détériorées.

C'est une honte!

Avant de vouloir forcer les gens à travailler encore plus longtemps, nos dirigeants politiques devraient s'atta-





quer aux conditions de travail qui rendent malades. Améliorez nos conditions de travail au lieu de vous attaquer à nos pensions! Rien n'est prévu dans la loi à ce sujet!

Camarades,

Et qu'en est-il des salariés qui perdent leur travail à 50 ans suite à des restructurations, à une faillite, à une délocalisation au profit des actionnaires? Nous savons très bien que ces travailleurs sont de plus en plus les laissés pour compte, les victimes du chômage de longue durée.

Kolleginnen a Kollegen,

D'Rentereform gëtt keng Äntwert op all des Froën. Et ass bis elo näischt Seriöses virgesi fir d'Situatioun vun den elere Mataarbechter an de Betriber ze verbessere, fir se géint de Chômage ze schützen. A wann d'Rechter vun de Personalvertrieder, wann d'Gewerkschaftsrechter net verstärkt ginn, dann hëllef en eis och keng héich geschwolle Rieden iwwert besser Plans de maintien dans l'emploi, iwwert Formation continue, iwwert e Plan de gestion des âges en entreprise. Amplaz dovou bräuche mir e staarkt Matsproocherecht fir d'Gewerkschaften an der Aarbechtswelt.

Mir bräuche kloer Rechter fir de Salarié a kloer Pflichte fir de Patron. A mir bräuche Sanktiounen, Strofe wann eis Rechter net respektéiert ginn.

Kolleginnen a Kollegen,

an esou guer wann d'Aarbechtsbedingunge verbessert an humaniséiert géife ginn, wier et awer a ville Beruffer eng Zoumudung d'Leit indirekt ze forcéiere méi laang ewéi 40 Joer ze schaffen. Deen den et kann, soll roueg däre méi laang schaffen, mä deen den et net kann, dāerf durfir net finanziell bestrooft ginn, seng Rent dāerf net gekierzt ginn.

Duerfir muss d'Grondrent op 30% gehéicht ginn.

Duerfir dāerfen d'Majorations proportionnelles fir déi Leit, déi nuets schaffen, net gekierzt ginn.

Kolleginnen a Kollegen,

des Rentereform ass falsch, well se haaptsächlech op

Käschte vun deene Jonke geet.

Déi Jonk solle mindestens 3 Joer méi laang schaffe goe, fir am Endeffekt manner eraus ze kréien ewéi am heitege System. All Virschléi, déi mir gemaach hu, fir deem entgéint ze wierken, si bis elo op daf Ouere gestouss. Dat ass fir eis net akzeptabel.

Et ginn Alternativen zu dēser Reform. Mir hu konkret Verbesserungsvirschlāi gemaach.

Amplaz virzegesinn, datt bei engem finanziellen Engpass d'Allocation de fin d'année ofgeschafft gëtt an den Ajustement manipuliert gëtt, misst de Projet de loi zousätzlech Finanzéierungsquellen niewent de Cotisations op dem Loun virgesinn.

D'Grondrent muss substanzuell eropgesat ginn.

D'Renteleeschunge fir Schichtarbechter a fir Invaliden dāerfen net verschlechtert ginn!

De Projet muss duerch aarbechtsrechtlech Bestëmmungen ergänzt ginn, am Interessi vun den Aarbechtsbedingunge vun den elere Mataarbechter, fir méi e flexiblen Iwwergang vun der Aarbecht an d'Pensoiun z'erméiglechen, fir e bessere Schutz bei Restrukturierungen, Delokalisierungen, Failliten ze kréien.

D'Regierung hat versprach eng öffentlech rechtlech Zousazpensiounsversecherung fir jiddweree anzeféieren. Mir waarden nach ëmmer op hir Virschléi dozou!

De Projet muss positiv Moosname fir déi Jonk virgesinn, déi méi laang an Ausbildung sinn, fir datt déi net a 40 Joer d'Affer vun deser Reform sinn.

Chères, chers collègues,

partout en Europe c'est la même rengaine. Les systèmes de retraite sont trop chers, les prestations trop élevées, l'âge de la retraite trop bas. Dans beaucoup de pays les systèmes de retraites ont déjà été détériorés. L'âge de la retraite a été augmenté et les prestations ont été diminuées. Les résultats sociaux de cette politique commencent déjà à se faire sentir. La pauvreté dans la vieillesse est de retour. Nous nous opposons à la mise en place de cette politique au Luxembourg. Nous ne voulons pas de cette politique ni dans sa version hard, ni dans une version soft. Il y a des alternatives au démantèlement de notre système de pension.

Nous avons déjà dû payer pour la crise. Une crise que nous n'avons pas provoquée, mais qui est le résultat du

capitalisme financier débridé, de la spéculation et du laisser-faire de nos responsables politiques.

Nous n'avons pas oublié la désindexation des prestations familiales qui nous est imposée.

Nous n'avons pas oublié la hausse des participations individuelles dans le domaine de la santé.

Nous vivons quotidiennement la pression sur nos salaires, nos conditions de travail et nos emplois et nous voyons avec amertume que les responsables politiques laissent faire et que parfois ils donnent même un coup de main à ces attaques ou les mènent eux-mêmes comme dans le secteur public, le secteur social, le secteur de la santé.

Nous n'avons pas oublié les mesures fiscales qui frappent surtout les moyens et toujours plus également les bas revenus; des mesures fiscales qui épargnent cependant les hauts revenus et les grandes fortunes.

Nous n'avons pas oublié la manipulation de l'indexation des salaires et des pensions et nous refusons que le gouvernement veuille décrocher l'évolution des retraites de l'évolution des salaires en biffant l'ajustement des pensions de 1,5% dû au premier janvier.

Kolleginnen a Kollegen,

Et gëtt keng Ursach de Rentenajustement ze streichen



ewéi d'Regierung et vir huet. D'Rentekeess ass voll. Den Ajustement ass geschëllt. D'Gesetz seet kloer, datt den Ajustement geschëllt ass, ausser wann de Rentensystem a finanzielle Problemer wär.

De Rentenajustement, dee geschëllt ass, net auszebezuelen ass e Renteklau op Käschte vun den heutige Rentner awer och vun den zukünftege Rentner, well domat Berechnungsbasis vun de Renten erofgesat gëtt.

Kolleginnen a Kollegen,

Merci fir är Präsenz, merci fir är Ënnerstëtzung.

Mir fuerderen d'Regierung op mat eis an en Dialog iwuer eis Fuerderungen ze trieden.

D'Rentereform muss geännert ginn am Interessi vun de schaffende Leit, am Interessi vun dene zukünftege Generatiounen.

Mir wieren eis géint de geplangte Renteklau! Den Ajustement ass geschëllt.



Nationale Konferenz des OGBL zum Gesundheitswesen

## Eine öffentliche nicht-kommerzielle Qualitätsgesundheitsversorgung für jedermann!

Am 4. Oktober hat der OGBL eine nationale Konferenz über die aktuellen Tendenzen in der Gesundheitspolitik und ihre Auswirkungen auf den Spitalsektor in Luxemburg organisiert.

Tenor der Redebeiträge war: Es gilt die Auswirkungen der rezenten Gesundheitsreform zu analysieren, die aktuellen Tendenzen der Gesundheitspolitik zu hinterfragen, den gleichwertigen Zugang zur medizinischen Versorgung für alle zu erhalten, Leistungen und Qualität der medizinischen Versorgung zu verbessern anstatt abzubauen, das solidarische System abzusichern und zu stärken und nicht zuletzt bestmögliche Arbeits- und Lohnbedingungen für die im Sektor beschäftigten Arbeitnehmer zu garantieren.

OGBL-Präsident Jean-Claude Reding konnte neben zahlreichen Beschäftigten aus dem Gesundheitswesen u.a. den Gesundheitsminister Mars di Bartolomeo, Vertreter

der Ärzteschaft, der Fédération des hôpitaux, der Patientenvertretung und der Gesundheitskasse begrüßen. Er betonte die Wichtigkeit dieses Gedankenaustauschs mit allen Akteuren: Die Denkanstöße sollen am Beginn einer großen öffentlichen Debatte stehen und die konkreten Probleme im Sektor auflisten und zu Lösungen führen.

Carlos Pereira, Sozialsekretär und Vertreter des OGBL in der CNS plädierte für ein solidarisches System und warnte vor privatisierenden Tendenzen an deren Ende eine Zwei-Klassenmedizin steht. Er warnte auch davor den Referenzarzt zum „gate keeper“ zu machen, zum Entscheider also über weitere Behandlungen seiner Patienten. Der OGBL ist für Kompetenzzentren, fordert jedoch, dass die Kompetenzzentren ein integraler Bestandteil des luxemburger Krankenhauswesens sein müssen, was ebenfalls von den Referenten Nora Back und Marco Goelhausen aufgeworfen wurde.



Anstatt Komplementarität ist Konkurrenz zwischen den Krankenhäusern entstanden. Schwachpunkte gibt es auch in den Notaufnahmen der Spitäler und es wäre sinnvoll, darüber nachzudenken die „Maisons médicales“ in die Spitäler zu integrieren.

Nora Back, Zentralsekretärin des Syndikats Gesundheit und Sozialwesen, ging besonders auf die Probleme des Personals ein, das bereits jetzt erste negative Auswirkungen der Sparpolitik und des immer härter werdenden Konkurrenzkampfs im Gesundheitssektor zu spüren bekommt. *„In die Gesundheit der Leute zu investieren ist kein negativer Kostenfaktor, sondern eine notwendige Investition in einem auch wirtschaftlich immer wichtiger werdenden Bereich. Wir sind uns bewusst, dass es finanziellen Druck gibt, aber wir wissen auch, dass unsere Regierung den falschen Weg einschlägt, wenn sie versucht Finanzierungsmodelle einzuführen, die auf neoliberalen OECD-Diktaten beruhen. Denn es sind genau solche Institutionen, die unser öffentliches Gesundheits- und Spitalwesen in Frage stellen. Der OGBL ist gegen jegliche Form von rückschrittlichem Sparkurs auf Kosten der Patienten und des Personals“*, so Nora Back. In diesem Sinne sprach sich die Zentralsekretärin dann auch für eine individuelle Budgetierung der einzelnen Spitäler und gegen die globalen Zwei-Jahres-Budgetierungen für alle aus. Auch in der Lohnpolitik liegt so Manches im Argen. Da die Löhne traditionell an jene des öffentlichen Dienstes gekoppelt sind, ist es auch unabdingbar dass die Finanzierung des Sektors diesem Parallelismus Rechnung trägt. Es werden immer mehr Leistung, Flexibilität und Spezialisierung vom Personal verlangt, die finanzielle Anerkennung hingegen bleibt eher bescheiden. Dann ging sie noch auf das Thema „Outsourcing“ ein, das auch vor dem Krankensektor nicht Halt macht. Vielfach sind Dienstleistungen wie Reinigung, Küche und neuerdings auch die Laboratorien ausgelagert worden. Dies bedeutet einen großen Negativpunkt für das Personal und die Sicherheit.

In die gleiche Kerbe schlug Marco Goehlhausen, Präsident des Syndikats Gesundheit und Sozialwesen im OGBL. Infolge der Steigerung der Arbeitsintensität und den knapp bemessenen Personaldotationen setzen die Spitäler auf höhere Flexibilisierung, um die Mitar-

beiter gezielter und effizienter einsetzen zu können. Der klassische 3-Schichtenbetrieb ist um zusätzliche neue Arbeitszeitmodelle, die weit entfernt von gesundheitszuträglich und familienfreundlich sind, erweitert worden. *„Aus unserer Sicht verfallen FHL, CNS und Politik dem neoliberalen Credo 'Mehr Qualität und Leistung durch Effizienz, Wirtschaftlichkeit und Konkurrenz'. Wir spüren überall, dass mit einem Minimum an Personal ein Maximum an Arbeit geleistet werden soll. Patienten und Personal riskieren hierfür einen hohen Preis zu zahlen“. Bereits jetzt wirkt sich der Stress negativ auf die Gesundheit der Mitarbeiter aus, Mobbing und schlechte Arbeitsbedingungen sind an der Tagesordnung und bald wird dies zu einem nicht zu unterschätzenden Kostenfaktor werden“*.

René Pizzaferrri, Präsident der Patientenvereinigung beleuchtete das System aus Sicht der Patienten: Bei höherem Stress und unter schlechten Arbeitsbedingungen gibt es ein höheres Risiko zu Kunstfehlern. Qualitätskontrolle und einheitliche Tarife (etwa bei speziellen Zahnbehandlungen) fehlen. Auch er äußerte die Befürchtung der Referenzarzt könne zum „gate keeper“ werden.

Nach einer animierten Diskussion zog Jean-Claude Reding die Schlussfolgerung des sehr aufschlussreichen Reflexionstages. Es muss jetzt endlich die allgemeine öffentliche Debatte folgen. Die Botschaft ist klar: Luxemburg braucht und will ein Gesundheitssystem, das nicht nach rein wirtschaftlichen Regeln und Austeritätsprinzipien funktioniert, sondern das den Patienten, aber auch das Personal, in den Mittelpunkt stellt.



Conférence nationale de l'OGBL sur le secteur de la santé

## Garantir un système de soins de santé public et non marchand, de haute qualité et accessible à chacun!

Le 4 octobre une conférence nationale a été organisée par l'OGBL sur les tendances actuelles dans la politique de santé et leurs conséquences sur le secteur hospitalier au Luxembourg.

Des contributions des orateurs il est clairement ressorti qu'il est important d'analyser les conséquences de la loi portant réforme du système de soins de santé sur le secteur hospitalier, de remettre en question les tendances actuelles de la politique de santé, de maintenir l'accès équitable aux soins de santé pour tous, d'améliorer la qualité des prestations médicales, de préserver notre système solidaire et finalement de garantir aux salariés du secteur les meilleures conditions de travail et de rémunération possibles.

Le président de l'OGBL, Jean-Claude Reding, a pu saluer, outre de nombreux salariés du secteur, le ministre de la Santé, Mars di Bartolomeo, des représentants de l'Association des médecins et médecins-dentistes du Luxembourg, de la Fédération des hôpitaux, de la «Patientenvertriebung» et de la Caisse nationale de santé. Il a souligné l'importance de cet échange de vues avec tous les acteurs étant donné que les sujets discutés vont préparer et animer un grand débat public pour détailler les problèmes rencontrés dans le secteur et y trouver des solutions.

Carlos Pereira, secrétaire social et représentant de l'OGBL à la CNS, a plaidé pour un système solidaire et mit en garde contre les tendances à la privatisation qui sans aucun doute mènent à une médecine à deux vitesses. Il a aussi exprimé ses craintes quant au médecin-référent qui risque de devenir un „gate keeper“ si on confère à lui-seul la décision sur les soins à fournir au patient. L'OGBL s'est bien prononcé en faveur de centres de compétences, mais revendique que les centres de compétences fassent partie intégrante des établissements hospitaliers luxembourgeois, ce qui a été soulevé également par Nora Back et Marco Goelhausen. Un autre problème est qu'au lieu d'une complémentarité, c'est une véritable concurrence qui s'est développée entre les hôpitaux. Les services d'urgence dans les hôpitaux sont également des maillons faibles

dans la chaîne et il convient de réfléchir à intégrer les «maisons médicales» dans les hôpitaux.

Nora Back, secrétaire centrale du Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs a mis plus particulièrement en évidence les problèmes des salariés qui ressentent déjà les premières retombées négatives de la politique d'austérité et de la lutte concurrentielle dans le secteur de la santé: *«Investir dans la santé des gens ne doit pas représenter un facteur de coût négatif, mais au contraire un investissement nécessaire dans un secteur devenant économiquement de plus en plus important. Nous sommes bien conscients qu'une pression financière existe, mais nous savons aussi que notre gouvernement fait fausse route s'il essaie d'introduire des modèles de financement reposant sur les dictats néolibéraux de l'OCDE. Car ce sont exactement ces institutions qui remettent en question notre système de santé et hospitalier public. L'OGBL est contre toute politique d'austérité régressive qui va aux dépens des patients et des salariés»*, a souligné Nora Back. Dans ce sens, elle s'est aussi prononcée pour une budgétisation individuelle des établissements et contre les budgétisations biennuelles globales. En ce qui concerne la politique tarifaire, il reste du pain sur la planche. Étant donné que les salaires sont traditionnellement liés à ceux de la fonction publique, le financement de ce secteur doit obligatoirement prendre en compte ce parallélisme. On demande toujours plus de rendement, de flexibilité et de spécialisation de la part des salariés tandis que la reconnaissance financière reste médiocre. Nora Back s'attaqua aussi à l'outsourcing, la délocalisation de services qui affecte également les hôpitaux. Des prestations comme le nettoyage, la restauration et maintenant aussi les laboratoires sont sous-traités. Ceci représente un facteur à risque tout autant pour le personnel que pour la sécurité.

Marco Goelhausen, président du Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs, a confirmé cet état des choses: suite à l'augmentation de l'intensité de travail et aux dotations de personnel serrées, les hôpitaux misent sur une flexibilité accrue afin de faire travailler

leurs collaborateurs de façon plus ciblée et efficiente. Le système classique des trois postes a été élargi à de nouveaux modèles de travail qui sont loin d'être profitables à la santé et la vie familiale des salariés. *«Selon notre point de vue la FHL, la CNS et la politique deviennent de plus en plus adeptes du crédo néolibéral: davantage de qualité et de productivité grâce à une augmentation de l'efficacité, du rendement économique et de la compétitivité. Nous remarquons que partout nous devons faire le maximum avec un minimum de personnel. Tout autant les patients que les salariés risquent de payer cher. Déjà à l'heure actuelle, stress, mobbing et mauvaises conditions de travail sont quotidiennement à l'ordre du jour et cette situation risque de mener à un facteur coût important».*

René Pizzaferrri, président de la «Patientevertriedung» a présenté le point de vue des patients: le stress accru et les mauvaises conditions de travail pourraient entraîner un risque amplifié de fautes professionnelles. Manquent également un contrôle de qualité et des tarifs harmonisés (par exemple pour des soins dentaires spéciaux). Lui aussi pense qu'il faut rester vigilant à ce que le médecin référent ne devienne pas un «gate keeper».

Après une discussion animée, Jean-Claude Reding a tiré les conclusions de cette journée de réflexion finalement très informative. Un débat public devra être lancé. Avec un message clair! Le Luxembourg a besoin et veut un système de santé qui ne fonctionne pas uniquement selon des critères économiques, mais qui mette en exergue le patient ainsi que les salariés du secteur.



Staatshaushaltsentwurf 2013

## Der OGBL lehnt weiteren Abbau der Kaufkraft kategorisch ab

Der geschäftsführende Vorstand des OGBL hat sich mit dem Budgetentwurf 2013 auseinandergesetzt und grundsätzlich folgendes festgestellt: Dieser Haushaltsentwurf entspricht zu hundert Prozent den europäischen Haushaltskriterien. Ohne die Investitionskosten ist der Ausgabenhaushalt beim Zentralstaat im Gleichgewicht! Und Investitionskosten betreffen nicht ein einziges Haushaltsjahr, sondern betreffen Objekte, die realisiert werden, um während Jahrzehnten der Gesellschaft zu dienen. Es ist ganz normal, dass solche Investitionen per Kredit finanziert werden. Deshalb sollte die Diskussion über das Defizit zunächst einmal relativiert und entschärft werden.

### Haushaltsentwurf trifft Normalverdiener

Der OGBL stellt auch fest, dass zusätzlich zu den bereits die Kaufkraft der arbeitenden und pensionierten Menschen schmälern Maßnahmen wie Indexmanipulation, Desindexierung des Kindergeldes, höhere Eigenbeteiligung bei den Gesundheitsleistungen, Nichtanpassung der Steuertabellen an die Lebenssteuerung usw. es nun weitergehen soll mit beispielsweise einer erneuten Korrektur bei den „Chèques Services“, welche die „Großverdiener“ d.h. die Haushalte treffen soll, die mehr als 3,5 Mal den Mindestlohn verdienen, mit einem weiteren Angriff auf die Kilometerpauschale, weitere steuerliche Belastungen bzw. Verschlechterungen sowie dem Streichen der 1,5-prozentigen Anpassung der Renten an die allgemeine Lohnentwicklung, die nach der derzeitigen Gesetzgebung am 1. Januar 2013 fällig wäre.

Dieser Haushaltsentwurf trifft also wieder einmal die Normalverdiener wobei die Großverdiener und die Unternehmen nicht zur Kasse gebeten werden. Was der Staat einerseits durch eine minimale Pauschaltaxe für Unternehmen, die derzeit keine Steuern zahlen, einnehmen will, wird er den Unternehmen wieder durch eine Erhöhung der Subventionen zurückgeben. Hier wird mit der Gutgläubigkeit der Bevölkerung gespielt und der OGBL lehnt diesen Entwurf in der derzeitigen Form kategorisch ab. Wenn dann unter dem Druck von CSV-Parteipräsident Wolter sowie der Fedil und der anderen Patronatsorga-

nisationen noch weitergehende Verschlechterungsmaßnahmen auf der Ausgabenseite des Staatshaushalts suggeriert werden, dann erreicht der Geduldsspiegel beim OGBL sein Limit.

### Durchschnittliche Löhne in der Industrie nicht zu hoch

Von Patronatsseite und verschiedenen politischen Verantwortlichen übertrifft eine Provokation die andere. Die neueste besteht nun darin, Lohnkürzungen als Lösung zur Rettung der luxemburgischen Industrie zu fordern, wobei diese Provokateure genau wissen, dass die Lohnkosten nur eine eher geringe Größe im Gesamtkostenpunkt eines Industrieprodukts darstellen. Die durchschnittlichen Löhne in der Industrie sind nicht so hoch, dass in verschiedenen Fällen Lohnkürzungen sie nicht bald auf die Höhe des Mindestlohns drücken würden. Der OGBL stellt sich die Frage, ob es sich bei diesen Forderungen nicht auch versteckt um eine Attacke auf das luxemburgische Tarifvertragsmodell handelt.

Von Sozialdialog auf nationaler Ebene kann in diesem Lande bereits kaum noch die Rede sein. Wenn das Patronat nun auch noch den Sozialdialog- bzw. die Tarifpolitik in den Betrieben angreift, dann riskiert die luxemburgische Wirtschaft irgendwann zu einem Dschungel zu werden. Von sozialem Frieden wird in dem Fall ähnlich wie in Griechenland, Spanien und Portugal auch hierzulande nicht mehr die Rede sein können!

Daher fordert der OGBL die Fraktionschefs der sich „sozial“ nennenden Parteien im Parlament sowie alle anderen sozialeingestellten politischen Verantwortlichen auf, unverzüglich dafür zu sorgen, dass der Haushaltsentwurf sozial gerechter gestaltet und keinesfalls noch weiter verschlechtert wird. Dies im Interesse des sozialen Friedens und nicht zuletzt der einheimischen Wirtschaft, der durch weitere Einschnitte in die Kaufkraft der großen Mehrheit der Bürger erhebliche Summen verlorengehen. Bei einem weiteren Rückgang des Konsums werden auch dem Staat noch zusätzliche Einnahmen entgehen, was nicht im Sinne der aktuellen Haushaltspolitik sein kann.



Budget de l'Etat 2013

## L'OGBL s'oppose catégoriquement à toute nouvelle dégradation du pouvoir d'achat

Le Bureau exécutif de l'OGBL a analysé le projet de budget de 2013 et constate qu'il est conforme à tous les égards aux critères budgétaires européens. Si on fait abstraction du coût des investissements prévus, le budget des dépenses de l'Etat central est en fait dans l'équilibre! Rappelons que les investissements ne concernent pas qu'un seul exercice budgétaire, mais visent la réalisation de projets qui serviront la collectivité pendant des décennies. Il est tout à fait normal de financer ces investissements en contractant un emprunt. Il est par conséquent indiqué de relativiser et de dédramatiser la discussion sur le déficit public.

### Le projet de budget pèse sur les revenus moyens

L'OGBL constate par ailleurs qu'après les mesures plombant déjà le pouvoir d'achat des travailleurs et des pensionnés telles que la manipulation de l'indice, la désindexation des allocations familiales, l'augmentation de la participation individuelle aux prestations de santé, la non-adaptation du barème de l'impôt au coût de la vie etc., il est prévu de continuer avec de nouvelles dégradations: une seconde adaptation des chèques services, qui est censée frapper les «hauts-revenus» qui gagnent plus de 3,5 fois le salaire social minimum, une nouvelle attaque sur le forfait kilométrique, des augmentations et autres dégradations au niveau de la fiscalité ainsi que la suppression de l'ajustement des pensions à l'évolution des salaires qui est dû au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (1,5%).

Encore une fois, ce projet de budget augmente la charge sur les revenus moyens, alors que les hauts-revenus et les entreprises ne sont pas mis à contribution. Ce que l'Etat prend par une taxe minimale aux entreprises qui ne paient pas d'impôts actuellement, il le rend aux entreprises sous forme d'une augmentation des subventions. Le gouvernement abuse donc de la bonne foi des gens. L'OGBL s'oppose catégoriquement au projet sous sa forme actuelle. La patience de l'OGBL atteint ses limites si on suggère en plus de nouvelles coupes dans les dépenses de l'Etat suite à la pression du président du parti chrétien-social Wolter et de la Fedil.

### Les salaires moyens dans l'industrie ne sont pas trop élevés

Le patronat et différents responsables politiques renchérisent en provocations, la dernière étant la revendication d'une baisse des salaires pour sauvegarder l'industrie luxembourgeoise. Or, ces provocateurs savent très bien que les coûts salariaux ne constituent qu'une part relativement faible du coût de production industriel. Les salaires moyens dans l'industrie ne sont pas si élevés que cela, puisque dans certains cas les baisses suggérées les ramèneraient au niveau du salaire minimum. L'OGBL se demande, si ces revendications ne visent pas à mettre en cause indirectement le modèle luxembourgeois de la négociation collective.

On ne peut plus guère parler de dialogue social au niveau national dans notre pays. Si le patronat s'attaque maintenant également au dialogue social et à la politique tarifaire dans les entreprises, l'économie luxembourgeoise risque de devenir une jungle. Comme en Grèce, en Espagne ou au Portugal, on ne pourra alors plus parler de paix sociale au Luxembourg!

L'OGBL demande par conséquent aux chefs des fractions parlementaires des partis qui se disent «social» ainsi qu'à tous les responsables politiques qui ont la fibre sociale de s'engager sans tarder à ce que le projet de budget soit révisé dans le sens de la justice sociale et ne comprenne pas des détériorations encore plus poussées. Ceci non seulement dans l'intérêt de la paix sociale, mais également de l'économie nationale qui souffrirait fortement d'une nouvelle diminution du pouvoir d'achat. Une diminution de la consommation conduirait aussi à une perte de revenus pour l'Etat, ce qui ne peut certainement pas être le but de la politique budgétaire actuelle.





Lynn SETTINGER  
Secrétaire syndicale



Carlos PEREIRA  
Membre du Bureau  
exécutif

## Le secrétariat social vous informe

# Moyens de transport pour personne à mobilité réduite ou handicapée

Pour une personne à mobilité réduite ou handicapée, la liberté de circuler sans être dépendante d'une tierce personne est une condition sine qua non pour garantir sa liberté fondamentale, son intégration sociale et sa dignité humaine.

### I. Transport en commun

Il existe deux types de carte pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées, à savoir:

#### A. Carte d'invalidité

Le titulaire peut circuler gratuitement dans les transports publics en 2<sup>e</sup> classe à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, la carte d'invalidité tient lieu de titre de transport quand elle est accompagnée d'une pièce d'identité officielle. Il faut distinguer trois types de cartes.

1. Carte d'invalidité A qui est délivrée aux personnes dont le degré d'invalidité physique est égal ou supérieur à 30% sans atteindre 50%.

La carte de priorité peut être délivrée conjointement avec la carte d'invalidité A.

2. Carte d'invalidité B qui est délivrée aux personnes dont le degré d'invalidité physique est égal ou supérieur à 50%.
3. Carte d'invalidité C qui est délivrée aux personnes dont l'état physique ou mental est tel qu'elles ne peuvent se déplacer sans assistance d'une tierce personne. Le degré d'invalidité est égal ou supérieur à 50%.

Cette carte élargit les droits de la carte d'invalidité B sur la personne accompagnatrice ou/et aux chiens d'assistance.

#### B. Carte de priorité

Elle est délivrée aux personnes handicapées de la marche dont l'invalidité, inférieure à 50%, leur cause de sérieuses difficultés pour marcher ou rester debout. Le titulaire de cette carte bénéficie d'un droit de priorité

de passage ou de service ainsi que d'une place assise en toutes circonstances.

La carte de priorité peut être délivrée conjointement avec la carte d'invalidité A.

La carte de priorité et les cartes d'invalidité ont été créées par la loi du 23 décembre 1978 concernant les cartes de priorité et d'invalidité, modifiée en 1991 (gratuité du transport public pour les détenteurs d'une carte d'invalidité) et au 1<sup>er</sup> juillet 2007. Elles sont délivrées par le ministère de l'Intérieur sur demande explicite au profit des personnes atteintes d'une infirmité d'au moins 30% résidant au Luxembourg ou travaillant de façon régulière au Luxembourg.

Les résidents luxembourgeois peuvent demander les cartes auprès de l'administration communale du lieu de résidence à l'aide d'un formulaire spécifique rempli en 2 exemplaires. Il faut également joindre 2 photos d'identité récentes ainsi qu'un certificat de résidence. Les frontaliers travaillant au Luxembourg introduisent la demande pour une carte d'invalidité auprès du ministère de l'Intérieur en joignant 2 photos d'identité récentes ainsi qu'un certificat de travail de leur employeur.

Concernant le volet médical, le demandeur sera contacté par le contrôle médical de la sécurité sociale.

La validité des cartes délivrées en raison d'une invalidité provisoire ne peut dépasser la durée de 5 ans. Les cartes délivrées en raison d'une invalidité permanente sont valables sans limitation de durée. Néanmoins, elles doivent être renouvelées sous certaines conditions limitatives (exemple: les indications portées sur la carte ne correspondent plus à la réalité, ou la photographie ne répond plus à l'apparence du titulaire etc.). La délivrance des cartes se fait sans frais contre remise de photographies récentes, certificats et attestations adéquates. Il en est de même en cas de perte ou de renouvellement des dites cartes.

A côté du transport public et des taxis, il existe aussi



des offres de transport ciblées pour personnes atteintes d'une infirmité permanente et réduites dans leur mobilité.

Le Novabus est un taxi-bus doté d'équipements spéciaux pour se déplacer plus facilement à Luxembourg. Le Novabus est réservé aux détenteurs des cartes d'invalidité B ou C.

Le Rollibus s'adresse exclusivement aux personnes handicapées physiques obligées de se déplacer en fauteuil roulant et aux personnes accompagnatrices.

## II. Transport individuel

A part de devoir faire appel à un taxi ou un autre service payant comme le Novabus ou le Rollibus afin de pouvoir se déplacer librement, la personne handicapée dont l'invalidité lui permet de conduire une voiture peut demander non seulement une exonération de la taxe sur les véhicules mais également demander, sous certaines conditions, une carte de stationnement pour personnes handicapées.

### A. Carte de stationnement pour personne handicapée

Cette carte permet aux personnes handicapées ainsi qu'aux institutions et associations qui ont à charge des personnes handicapées de se stationner sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg sur des emplacements qui leur sont réservés.

La personne handicapée est définie comme suit:

- la personne doit être incapable de se déplacer seule et/ou de façon continue sur plus de 100 mètres;
- se déplace à l'aide de béquilles ou d'une chaise roulante;
- est aveugle.

La demande se fait par le biais d'un formulaire comportant un volet à remplir par le demandeur et un volet à faire remplir par le médecin traitant. Il faut également joindre une photo récente. La demande est à transmettre au *Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département des transports*. Ce dernier demandera l'avis du médecin-directeur du contrôle médical de la sécurité sociale. Il est possible que le demandeur doive se soumettre à un examen médical et/ou sera convoqué devant la commission médicale des permis de conduire.

La carte de stationnement pour personnes handicapées est délivrée pour une durée maximale de 5 ans. Une demande de renouvellement doit être remise au moins 30 jours avant l'échéance au *Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département des transports*.

La carte est strictement personnelle. Si le détenteur ne remplit plus les conditions d'obtention, elle lui est retirée.

**Attention:** Les bénéficiaires de cette carte ne sont pas dispensés des taxes de stationnement!

### B. Exonération de la taxe sur les véhicules automoteurs pour personne handicapée

La personne handicapée, titulaire d'une carte d'invalidité B ou C, peut demander une exonération de la taxe sur les véhicules immatriculés à son nom. Cette exonération totale de la taxe sur les véhicules peut être étendue aux personnes valides qui ont à charge une personne invalide ou handicapée faisant partie du ménage.

Afin de pouvoir bénéficier de cette exonération totale, il faut introduire une demande via un formulaire dédié à cet effet auprès de l'*Administration des douanes et accises - Service Recettes Autos*. La demande doit être complétée par une copie de la carte d'invalidité. La personne ayant à charge une personne handicapée ou invalide doit également joindre un certificat de composition de ménage.

**Pour tout renseignement complémentaire ou aide pour le remplissage d'un formulaire, notre Service d'Information, Conseil et Assistance est à votre disposition. Les coordonnées de ce service figurent à la 2<sup>e</sup> page de l'Aktuell, voire sur notre site internet [www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu)**

Sources: le site «de guichet» ainsi que la *Législation luxembourgeoise*

**Diesen Artikel finden Sie auf Deutsch unter [www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu) Rubrik „Gut zu wissen“, Das Sozialsekretariat informiert**

## Lancierung der OGBL-App für Smartphones



Die OGBL-APP kann **gratis auf App Store und Google Play** heruntergeladen werden.

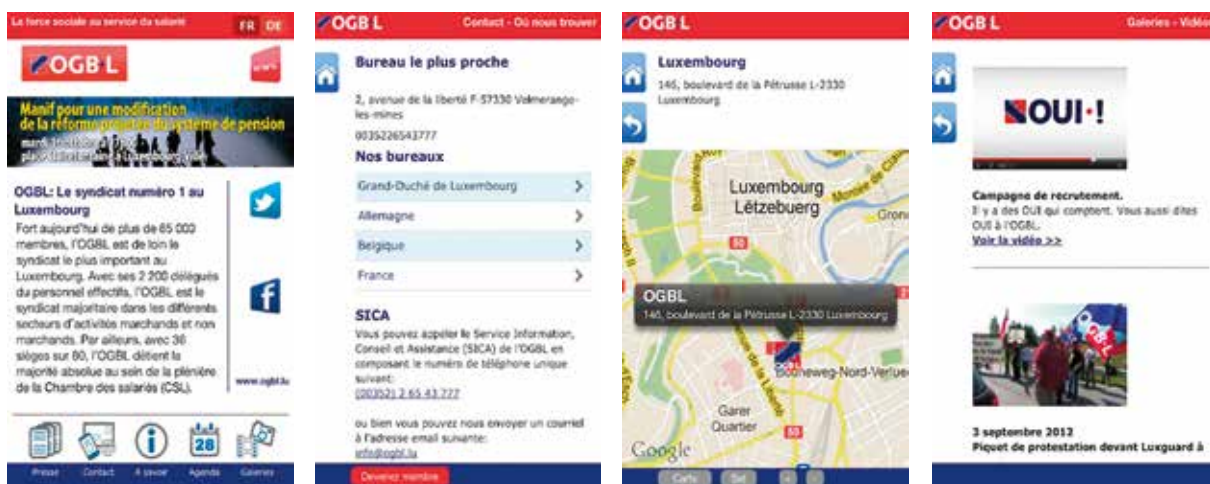
Finden Sie auf Ihrem Smartphone die Nachrichten des OGBL, die Pressemitteilungen, die laufenden Aktionen, die Veranstaltungsagenda, Fotos und Videos, aber auch eine Rubrik „Gut zu wissen mit einer Fülle an nützlichen Informationen für alle in Luxemburg arbeitenden Arbeitnehmer!

Dank dieser App können Sie die Büros in den vier Ländern

finden, in denen der OGBL vertreten ist sowie den OGBL mit einem einfachen Klick erreichen.

Die App übernimmt die Informationen der OGBL-Website in für Smartphones optimierter Form. Sie brauchen allerdings eine Internetverbindung, um die letzten Aktualisierungen visualisieren zu können, doch sogar auch ohne Verbindung können Sie jederzeit die bei einem vorhergehenden Aufruf geladene Seite einsehen.

**Auf Deutsch und Französisch.**



## Lancement de l'application OGBL pour smartphones



L'application OGBL est disponible **gratuitement sur App Store et Google Play**

Retrouvez sur votre smartphone les actualités de l'OGBL, les communiqués de presse, les actions en cours, l'agenda, photos et vidéos, mais aussi une rubrique «A savoir» contenant une mine d'informations utiles pour tous les salariés exerçant au Luxembourg.

Grace à cette application, localisez les bureaux dans les 4 pays dans lesquels l'OGBL est présent et contactez l'OGBL d'un simple clic!

L'application reprend les informations du site internet sous une forme optimisée pour les smartphones. Il est nécessaire de disposer d'une connexion internet pour avoir les dernières mises à jour, mais même sans connexion vous pourrez à tout moment consulter les pages chargées lors d'une précédente visite.

**En français et en allemand.**

**Santé, Services sociaux et éducatifs**



Carole Steinbach



Nora Back

**Journée de réflexion des délégués**

Le 27 septembre 2012, environ 60 délégués du secteur Santé, Services sociaux et éducatifs se sont rencontrés pendant une journée au CEFOS à Remich afin de discuter des défis syndicaux pour les prochaines années.

La qualité aussi bien du secteur de la santé que du secteur d'aides et de soins et du secteur social, l'impact de la réforme de la fonction publique sur les conventions collectives, la lutte contre toute délocalisation de services dans le secteur ainsi que les élections sociales en novembre 2013 ne sont que quelques thèmes abordés lors de cette journée.

La journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance, donnant l'occasion à un échange d'expériences interactif entre délégués de différents secteurs ainsi qu'entre délégués habitués et délégués qui occupent leur premier mandat. Nous tenons à remercier nos délégués pour leur participation nombreuse à cet événement.

**Journée syndicale statutaire ordinaire**

Le 25 octobre 2012 a eu lieu la Journée syndicale statutaire ordinaire du Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs à la Maison du Peuple à Esch-sur-Alzette.



Le président du syndicat Marco Goelhausen a ouvert la Journée et le secrétaire général de l'OGBL André Roeltgen l'a clôturée avec un discours sur les grands défis nationaux auxquels fait face l'OGBL en ce moment.

Nora Back, secrétaire centrale du Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs a ensuite présenté le Rapport d'activités 2009-2012 en mettant l'accent sur les négociations des conventions collectives et les actions de mobilisation que l'OGBL a mené pendant ces années. Ensuite, elle a présenté le programme d'action du syndicat pour 2012-2013. Priorité sera certes donnée aux élections sociales de novembre 2013 et la lutte pour un secteur santé et social de qualité.

Après que la journée syndicale a donné décharge à la direction syndicale, Carole Steinbach, secrétaire centrale adjointe du Syndicat

Santé, Services sociaux et éducatifs a présenté la résolution pour le secteur santé et le secteur social et éducatif. Comme il s'agit d'un secteur public et non marchand, le lien avec la fonction publique est primordial, et le Syndicat rejette toute tentative patronale qui vise à introduire des modèles de rémunération venant du secteur privé. Parmi les revendications du Syndicat, citons encore la nécessaire revalorisation des carrières de santé et socio-éducatives ainsi que le rejet de tout modèle d'organisation du travail engendrant encore plus de pression et de stress pour les salariés. La résolution a été acceptée unanimement par les quelque 100 délégués du secteur présents.

Après une discussion très animée et le mot de clôture de Marco Goelhausen, la journée syndicale s'est terminée en convivialité autour d'un verre d'amitié.



## Transformation sur métaux et Garages



Marco Casagrande

Robert Wolff

ArcelorMittal Dudelange S.A.

## Renouvellement de la convention collective

En date du 25 septembre 2012, l'OGBL ainsi que le LCGB ont signé une nouvelle convention collective de travail pour les salariés de ArcelorMittal Dudelange S.A.

La convention a une durée de 1 an et couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Outre la mise en place d'un groupe de travail pour l'élaboration d'une nouvelle grille de salaire pour les anciens employés, les parties ont pu trouver un accord sur les améliorations suivantes:

### Prime unique

Paiement d'une prime unique de 400 € brute

### Augmentation linéaire

Augmentation linéaire de 0,5 % rétroactive à partir du 1<sup>er</sup> avril 2012

### Prime annuelle variable

Réduction de la partie variable de 80 % à 70 % de la prime annuelle variable

### Prime de salissure

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012, introduction d'une prime pour travaux sales de 0,75 €/heure (indice 100) pour les travaux en cas de rupture d'une bande chez HDG et les travaux avec acide chez ELO nécessitant une tenue antiacide.

### Carrière

Ajout à l'annexe I-carrières des ancien-ouvriers: est considérée

comme fonction servant à la détermination de la polyvalence le changement des rouleaux conducteurs chez ELO.



Christel Schuler

Michèle Schrobiltgen



Véronique Eischen

## Banques et Assurances

Convention collective Cetrel

## Blocage des négociations

Les syndicats OGBL/SBA, ALEBA et LCGB/SESF, les délégués du personnel et la direction de Cetrel se sont réunis ce 16 octobre pour relancer les négociations de la convention collective.

Lors de la réunion du 27 septembre devant l'Office national de conciliation, des informations concernant les salaires avaient été demandées par les syndicats. Ces chiffres leur ont été communiqués et les ont confortés dans le maintien de leurs revendications d'augmentation des barèmes salariaux de 2,5 % pour 2013 et 2,5 % pour 2014.

La direction de Cetrel, pour sa part, met en avant les mauvais résultats escomptés pour 2013 et 2014 et refuse toute augmentation salariale.

Les négociations étaient à nouveau dans l'impasse et pour en sortir, les syndicats ont proposé, sous réserve de l'accord des salariés de Cetrel, de payer une prime unique de 1 800 euros pour l'année 2013. La situa-

tion future de Cetrel n'étant pas prévisible et les budgets présentés peu fiables à long terme, les syndicats proposent aussi de relancer, fin 2013, les négociations salariales pour 2014.

La direction de Cetrel refuse tout paiement supplémentaire pour 2013 et serait éventuellement d'accord pour négocier une prime unique pour 2014.

Le groupe suisse Six Group, actionnaire principal de Cetrel, voudrait réduire à néant la convention collective et diminuer les coûts tout en exigeant des prestations exceptionnelles de la part de ses salariés. Il ne faut pas oublier que les investissements réalisés sont destinés à faire de Cetrel une entreprise de pointe au Luxembourg.

Vu la charge de travail croissante et les efforts consentis par le personnel de Cetrel, les syndicats ne peuvent accepter cette proposition et demandent donc une nouvelle réunion devant l'Office national de conciliation.

Dégradation alarmante des conditions de travail dans le secteur financier

## Stop aux abus

Le syndicat Banques et Assurances de l'OGBL est confronté à une croissance alarmante des difficultés des salariés du secteur financier sur leur lieu de travail.

La surcharge de travail et la flexibilisation des horaires en sont deux causes principales.

Les entreprises du secteur financier demandent un accroissement constant de la production sans augmenter les effectifs; bien au contraire, ils continuent de licencier, individuellement et collectivement.

Selon des sources officielles (CSSF, BCL) le secteur financier à Luxembourg emploie un nombre stable

de salariés par rapport aux deux dernières années (26 678 emplois au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012).

Pour autant, depuis 2009, le nombre des banques basées à Luxembourg diminue (149 à 142 au 30 septembre 2012, source CSSF); le nombre des entreprises professionnelles du secteur financier (PSF) a, quant à lui, évolué de 286 à 322 (au 31.12.2011, chiffre CSSF).

A travers ces chiffres, l'OGBL/SBA fait le constat d'une autre réalité: une sortie du personnel bancaire de la convention collective s'opère insidieusement et progressivement depuis 2009.

D'une part, les salariés victimes de licenciements dans le secteur bancaire doivent parfois se diriger vers d'autres entreprises du secteur financier pour trouver un nouvel emploi; d'autres doivent même repartir de zéro dans un nouveau secteur d'activité.

La plupart de ces salariés sont contraints d'accepter une diminution de salaire et perdent de nombreux avantages liés à la convention bancaire ou à leur ancienneté.

Ainsi, les jours de congés supplémentaires, la prime de conjoncture, les augmentations salariales linéaires etc. sont autant d'économies réalisées par ces entreprises sur le dos des salariés.

Enfin, d'autres salariés sont tout simplement contraints de quitter le Luxembourg, faute de nouvel emploi.

D'autre part, de nombreux établissements opèrent des modifications de leur statut juridique et de leurs activités (outsourcing, transfert d'entreprise, transfert d'activités etc).

Tous ces changements ont pour la plupart des impacts négatifs sur les salariés dans la mesure où ils engendrent des réorganisations et donc des restructurations du



personnel au sein des entreprises.

Les salariés concernés sont alors contraints d'accepter des modifications de leurs conditions de travail pour maintenir leur emploi.

Cette refonte du secteur financier déséquilibre plus que jamais les rapports entre salariés et employeurs. Les patrons exigent une flexibilité maximale des employés sans contre partie salariale, du fait de la pression constante des actionnaires pour augmenter les bénéfices.

Désormais, la dose de travail injectée à chaque salarié est telle qu'elle entraîne de manière latente un stress quotidien et à terme des maladies professionnelles pour les salariés: burnout, dépression, harcèlement moral, etc.

Pour orchestrer tous ces changements organisationnels de manière perfide et licencier sans se soucier aucunement des conséquences subies par leurs salariés (HSBC, Banque E. de Rothschild Cetrel, Skandinaviska Enskilda Banken, Téménos - Odyssey etc ...), les patrons peuvent compter sur leurs responsables des ressources humaines et leurs conseillers juridiques ( Cabinet Castegnaro, Allen & Overy etc ...) afin de concocter de fins stratagèmes.

L'OGBL/SBA doit faire face à des détournements de la loi; à titre d'exemple non exhaustif: avenants aux contrats de travail (Banque E. de Rothschild, HSBC, ...), montages financiers pour réorganiser les

entreprises via des plans sociaux à moindre coût (derniers en date: HSH Nordbank, Lombard Assurances).

Au 31.12.2011, la somme des résultats nets des banques atteint pourtant 2 828 millions d'euros (source CSSF), ramenant ainsi les établissements bancaires à leur niveau d'avant la crise.

Malheureusement, toutes ces multinationales ne se satisfont plus des bons résultats récents, les comparant encore aux années 2006 et 2007, à l'époque où la spéculation des marchés battait son plein.

Dans cette logique de capitalisme, les patrons préconisent des réductions de coût afin d'augmenter leurs bénéfices. Bénéfices destinés bien entendu aux actionnaires, sans aucune redistribution aux salariés.

L'OGBL/SBA veut défendre les droits des salariés à des conditions de travail décentes, un respect et une préservation de la santé et du bien-être au travail, de la vie familiale, une rémunération juste.

L'OGBL/SBA s'oppose et continuera à s'opposer à tous les patrons qui contribuent à la dégradation des conditions de travail des salariés du secteur financier.

**Salariés du secteur financier – avec l'OGBL/SBA, dites stop aux abus du patronat**

**Rejoignez-nous! Ensemble nous serons plus forts pour défendre vos emplois et vos conditions de travail, seuls, vous ne pouvez pas grand chose.**

## Commerce



Hernani Gomes

André Sowa

A la Bourse

### Plan social signé pour les salariés du magasin

Le magasin traditionnel «A la Bourse», situé dans la Grand-rue à Luxembourg-ville et spécialisé dans la vente de vêtements, de tissus et de linge de maison fermera ses portes à la fin de l'année, suite à la cessation de bail.

L'OGBL et la délégation du personnel de la société «Les Grands Magasins à La Bourse» et les représentants de la société Jean Kahn & Cie, S.e.c.s., ont négocié un plan social pour les 16 salariés concernés par le licenciement collectif (c'est-à-dire tous les salariés à durée indéterminée). Ces négociations se sont déroulées dans la bonne entente et endéans les délais prévus par la loi.

Le plan social a été signé aujourd'hui et intègre différentes dispositions, dont les mesures suivantes:

- les salariés avec moins de 5 ans d'ancienneté recevront une indemnité de départ équivalente à un mois de salaire brut. Par dérogation au Code du Travail, les parties ont encore accordé de rajouter pour tous les autres salariés l'équivalent à un mois de salaire brut par rapport à leur indemnité de départ légale (i.e. 2 salaires après 5 ans d'ancienneté au lieu d'un seul salaire prévu par la loi, 3 salaires après 10 ans de services continus au lieu de 2 salaires légalement dus et ainsi de suite);

- chaque salarié recevra en plus 80 euros bruts par mois d'ancienneté (cela équivaut à 960 euros pour une année de travail complète, à temps plein);

- la société paiera aux salariés une indemnité extraordinaire par enfant à charge;

- une prime de présence/motivation hebdomadaire de 75 euros (bruts) sera payée à chaque salarié par semaine entière de présence pendant la période de préavis. La prime est proratisée pour un temps partiel et les salariés avec un contrat à durée déterminée en bénéficient aussi.

Les salariés concernés par le licenciement collectif bénéficieront des mesures d'aide au réemploi.



Christian Sikorski

## Services publics

Entrevue entre les syndicats et le ministre Biltgen

### La libéralisation des services postaux achevée à partir de 2013

Le 5 septembre 2012, le ministre des Communications et des Médias, François Biltgen, avait invité les syndicats OGBL, LCGB et Syndicats des P&T à donner leur avis sur le projet de loi N° 6160 transposant la directive européenne 2008/6/CE concernant l'achèvement du marché intérieur des services postaux de la Communauté européenne.

Cette directive vise à introduire un service postal universel au Luxembourg et achèvera la libéralisation de l'ensemble des services postaux. La conséquence directe sera l'abolition à partir de janvier 2013 des services postaux réservés à l'Etat, c à d. la levée, le transport, le tri et la distribution des envois de correspondance.

L'OGBL a souligné la nécessité de garantir l'accessibilité géographique et financière du service universel à tous les citoyens. L'OGBL salue la proposition de maintenir l'obligation de prestation du service universel à l'Entreprise des P&T pendant 7 ans, ceci dans un souci de continuité de ce service vital à la cohésion sociale et territoriale.

Cependant la désignation de l'EPT comme prestataire des obligations du service universel n'empêchera pas d'autres prestataires à offrir des éléments relevant du service postal



universel. Ainsi le choix pourra se réduire à un ou plusieurs éléments du service universel (p.ex. la levée du courrier, le tri, le transport) ou aux zones géographiquement les plus rentables, comme les régions à haute densité économique ou démographique.

L'OGBL met en garde contre la libéralisation du marché des services postaux dits universels qui ne doit en aucun cas aboutir à une concurrence débridée entre opérateurs au détriment des conditions de travail et de rémunération de l'ensemble des salariés travaillant dans ce secteur. L'OGBL propose de déclarer d'obligation générale la convention collective du personnel salarié de l'EPT à tous les opérateurs du marché postal. Le gouvernement s'est également prononcé en faveur d'une convention collective de branche afin de protéger les salariés de ce secteur.

Concernant la convention collective des salariés de l'EPT, l'OGBL revendique de pérenniser l'ensemble des acquis sociaux, comme p.ex. le maintien de l'application des dispositions prévues dans la convention collective des ouvriers de l'Etat voire même une amélioration des conditions salariales et de travail de l'ensemble des salariés de l'EPT.

L'OGBL met en doute l'interprétation catastrophiste du budget de l'Etat prôché par le ministre des Finances et exige l'application immédiate de l'accord salarial pour les fonctionnaires.

Aussi, les dividendes versés par l'EPT à son actionnaire, l'Etat, générés par le travail de l'ensemble du personnel de l'EPT, s'élèvent à 30 millions d'euros.

L'OGBL se prononce par ailleurs contre une extension du service universel de la distribution au samedi qui n'engendrait non seulement un coût supplémentaire de 14

millions d'euros, mais également une dégradation des conditions de travail pour les salariés et les agents publics concernés.

L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) précisera les normes de qualité du service postal universel et les critères d'attribution des licences aux prestataires intéressés. Le marché à conclure est attribué au soumissionnaire présentant soit l'offre économiquement la plus avantageuse, soit l'offre au prix le plus bas. L'OGBL exige que le critère des conditions de travail et de rémunération doive être pris en considération dans l'appréciation de l'offre régulière. La directive européenne concernant l'achèvement du marché intérieur des services postaux dans la communauté européenne énonce que la libéralisation du marché des services postaux ne doit en aucun cas engendrer une dégradation des conditions de travail des salariés.

Le service postal universel doit rester un service d'intérêt général accessible financièrement et géographiquement à tous les citoyens. Afin d'assurer un service postal universel de haute qualité à un prix abordable, l'OGBL exige de financer les coûts du service postal universel à travers l'institution d'un fonds également assuré le cas échéant par les prestataires offrant les services postaux qui ne relèvent pas du service postal universel.

Dans le cadre du maintien voire d'une amélioration des services de qualité, l'OGBL revendique le maintien voire même l'extension des bureaux postaux répartis à travers tout le pays afin de garantir à chaque citoyen l'accès au service postal universel.

L'OGBL défend le point de vue selon lequel les services postaux tout comme les services de télécommunication constituent un service public !

Stadt Luxembourg

## Unzufriedenheit beim „Services des Parcs“

Auf Initiative des OGBL riefen die Gewerkschaften FNCTTFEL Landesverband, FGFC, LCGB und NVGL das privat- und öffentlich-rechtliche Personal des „Services des Parcs“ der Stadt Luxembourg zu einer Personalversammlung auf.

Gut 80 Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter folgten dem Aufruf der Gewerkschaften und trafen sich am 26 Juli 2012 im Bonneweger Kasino.

Anlass für die Versammlung war die allgemeine Verschlechterung des Arbeitsklimas und der Arbeitsbedingungen beim „Service des Parcs“. Außerdem bemängelte das Personal einen allgemeinen Verfall der Funktionsweise des Parkbetriebs. Das Personal bezeichnete die rezente informellen Änderungen im Organigramm des „Service des Parcs“ als Hauptursache. Die Situation verschlechterte sich dann dramatisch als drei kompetente Sektionsleiter willkürlich versetzt wurden. Die Personalversammlung war somit auch als Solidaritätsaktion zu den versetzten Beamten zu verstehen.

Das Personal gab den Gewerkschaften den Auftrag ein klärendes Gespräch zwischen den Gewerkschaften, Bürgermeister Bettel und der zuständigen Schöffenrätin Loschetter zu führen. Diese Unterredung fand am 2. Oktober statt.

Schöffenrätin Vivianne Loschetter begrüßte die Gewerkschaften und wies diese darauf hin, das Personal der Stadt Luxembourg genieße im Grunde genommen das Privileg keine nennenswerten Probleme zu haben.

Nach einer ausführlichen Erklärung über den Auftrag der Beratungsfirma „Résultance“, die die Effizienz sämtlicher städtischer Betriebe

zwecks deren Optimierung prüfen soll, erklärte Frau Loschetter den Gewerkschaften ein wesentliches Problem bestünde in der kollegialen Arbeitsbeziehung zwischen verschiedenen Verantwortlichen und dem Personal des „Service des Parcs“. Allerdings lobte Frau Loschetter den Einsatz und die Eigeninitiative des Personals des „Service des Parcs“.

Widersprüchlich und skandalös war dann die Aussage von Rätin Loschetter, die meisten Mitarbeiter des „Services des Parcs“ seien entweder krank gemeldet oder in den Kneipen anzufinden. Deshalb brauche die Stadt Luxemburg nicht unbedingt fachlich kompetente Betriebsleiter, sondern welche die durch verstärkten Druck auf das Personal, die anscheinend fehlende Ordnung und Disziplin wieder herstellen. Dies erklärt wohl die Versetzung der „Chef secteur“.

Der OGBL erklärte Rätin Loschetter, dass das Personal sich nicht mit überflüssigen Erklärungen begnüge, sondern eine wesentliche Verbesserung des Arbeitsklimas und der Funktionsweise des „Service des Parcs“ fordere. Gewährleistet könne dies nur durch die Besetzung führender Posten mit kompetenten Mitarbeitern werden und durch die strikte Einhaltung des Organigramms.

Die Gewerkschaften erwägen weitere gewerkschaftliche Schritte, falls die Situation des „Service des Parcs“ sich nicht schnellstens verbessert!

### Straßenbauverwaltung **Die OGBL-Delegierten informieren ihre Mitarbeiter**

Anlässlich der Genehmigung der Winterdienstpläne bei der Straßenbauverwaltung, besuchten die OGBL-Delegierten die verschiedenen Regionaldienste. Die Probleme bei der Aushändigung der Sicherheitskleidung wurden gelöst.

Zentralsekretär Christian Sikorski informierte die Mitarbeiter der Ponts & Chaussées außerdem über die geplante Pensionsreform, die angehenden Kollektivvertragsverhandlungen bei den Staatsarbeitnehmern und über die skandalösen Aussagen gegen den öffentlichen Dienst des LCGB.

Es wurden besucht: SR Capellen, SR Luxembourg-Stadt, SR Grevenmacher, SR Echternach, SR Clerf, SR Wiltz, SR Diekirch-Vianden, ATC Diekirch und SR Esch/Alzette



Jean-Claude Bernardini

**Sidérurgie  
et Mines**

Journée syndicale

### **Une politique industrielle cohérente fait défaut**

Le 22 septembre 2012, le Syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL a organisé sa 14<sup>e</sup> journée syndicale ordinaire. Cette journée intéressante et importante pour notre syndicat professionnel a connu plusieurs moments forts. Ainsi, les délégués ont notamment eu l'occasion de suivre un excellent exposé de Bart Samyn, secrétaire général-adjoint de la nouvelle fédération européenne des syndicats de l'industrie (IndustriAll European Trade Union).

Bart a rappelé les atouts que possède la sidérurgie européenne et il a également lancé un appel aux responsables politiques européens pour qu'ils prennent des initiatives permettant le développement de notre industrie. Bart a profité de l'occasion pour remercier l'OGBL du soutien qu'il apporte à la nouvelle fédération et il nous a félicités pour le combat mené.

A l'issue de cette journée, les délégués du Syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL ont également discuté et voté à l'unanimité une résolution.

### **Résolution**

La sidérurgie fait partie du Luxembourg et cela doit rester ainsi!

Il y a exactement un an, jour pour jour que la direction d'ArcelorMittal a fait part de son intention d'arrêter, respectivement de diminuer fortement la production sur les sites de Schifflange et Rodange.



Depuis ce moment-là, le syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL s'est quotidiennement engagé pour maintenir l'ensemble des sites sidérurgiques luxembourgeois en activité. Contrairement à d'autres, l'OGBL n'est pas prêt à accepter les décisions d'ArcelorMittal comme étant des décisions inéluctables et justifiables.

Il reste persuadé que tous les sites luxembourgeois sont viables et rentables. L'audit réalisé suite à une revendication de l'OGBL lui donne également raison.

1. Le syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL exige que la prochaine tripartite sidérurgie (organisée fin octobre) se penche sérieusement sur les résultats de l'étude et discute en profondeur sa mise en application concrète permettant ainsi d'aboutir à des alternatives claires à toute fermeture définitive.

S'il devait s'avérer que le groupe ArcelorMittal n'est plus prêt à assurer son rôle d'actionnaire responsable en délaissant les sites luxembourgeois pour des raisons stratégiques, le gouvernement luxembourgeois devra impérativement se réappropriier les outils de production.

Ces outils font partie du patrimoine national et nous invitons notre ministre de l'Economie à s'inspirer des réflexions gouvernementales françaises et belges en la matière et de prendre une initiative en ce sens.

2. Il est plus que temps, tant pour l'Europe que pour le gouvernement luxembourgeois de se doter d'une réelle politique industrielle.

La politique industrielle ne peut pas, comme c'est actuellement le cas, se définir au coup par coup. Elle nécessite des visions et des actions à long terme ainsi qu'une stratégie industrielle cohérente et globale dont les syndicats seraient, évidemment, des acteurs centraux.



Plutôt que de parler de société post-industrielle et de désindustrialisation de l'Europe et de nos régions; il faut prendre des initiatives pour arrêter l'hémorragie et proposer des alternatives.

En matière de politique industrielle, le syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL revendique la mise en place d'une stratégie basée sur quatre axes prioritaires et essentiels, à savoir:

1. Des politiques macroéconomiques et salariales axées sur la croissance et l'amélioration des conditions de travail
  2. Une intégration étroite de la dimension sociale dans les politiques industrielles
  3. Un programme concret d'investissement dans l'industrie et la formation permettant, notamment, des productions à haute valeur ajoutée
  4. Le développement durable, l'innovation et une transition juste vers une économie à faibles émissions de CO2
3. Au-delà, nous estimons qu'il faut impérativement se doter de plus de régulations et de règles fortes, égalitaires et identiques à l'échelle internationale afin d'arriver à mettre fin à tous les dégâts causés par les politiques néo-libérales.

L'avenir n'est pas dans la course

à la compétitivité et la précarisation, mais dans la convergence et la coopération en Europe avec des standards sociaux élevés.

Le syndicat Sidérurgie et Mines de l'OGBL, soutiendra toute initiative en ce sens et s'engagera activement aux côtés de la Fédération syndicale européenne industriALL, pour la réalisation de ces objectifs.

ArcelorMittal

## Le démantèlement continue

Le lundi 22 octobre, lors d'un comité mixte extraordinaire la direction d'ArcelorMittal Luxembourg a officiellement fait part de son intention d'arrêter la production au train à fil (STFS) de Schiffange à partir du mois de janvier prochain.

Selon une formule maintenant bien rôdée au sein du groupe ArcelorMittal, il s'agit d'un arrêt complet à durée indéterminée. Les représentants de l'OGBL siégeant au comité mixte ont bien entendu contesté cette décision et exprimé leur plus profond mécontentement.

Pour l'OGBL les arguments avancés par la direction ne tiennent toujours pas la route et visent tout simplement à se séparer à court terme de toute une série d'activités, qui malgré tout ce que le groupe peut

prétendre, restent des activités rentables. Les pertes engrangées les dernières années sur le site de Schifflange relèvent plus d'erreurs de management que de problèmes liés à de soi-disant surcapacités du marché.

L'OGBL rappelle par ailleurs que lors de la prochaine réunion de la tripartite sidérurgie du 26 octobre qui va assurer le suivi des investissements et des effectifs, les résultats de l'audit effectué sur base de l'étude réalisée par l'OGBL seront également discutés. Cet audit démontre

clairement la viabilité des sites de production de Rodange et de Schifflange et l'OGBL revendique que tout soit mis en œuvre, tant au niveau d'ArcelorMittal qu'au niveau du gouvernement luxembourgeois, pour que ces sites retrouvent rapidement une activité industrielle complète.

jeudi 27 septembre 2012 **Quotidien**

# Sidérurgie : «Nous avons des atouts»

La Commission européenne a mis sur pied un groupe de travail dédié à l'avenir de la sidérurgie en Europe.

**Bart Samyn est secrétaire général adjoint de la nouvelle fédération européenne IndustriAll European Trade Union qui est actuellement en discussion avec la Commission européenne pour envisager l'avenir de la sidérurgie en Europe. Il était l'invité de l'OGBL samedi dernier dans le cadre de la journée syndicale du syndicat Sidérurgie et Mines.**

*Entretien avec notre journaliste Olivier Landini*

**La Commission européenne a décidé de mettre en place "un groupe de travail spécial sur l'avenir de la sidérurgie" (employeurs, syndicats, Commission et représentants du Parlement européen). Les travaux ont-ils débuté? Et quelles en sont les ambitions?**

Bart Samyn: Le groupe vient de se réunir pour la première fois il y a une semaine. L'objectif est de déboucher d'ici au printemps 2013 sur un rapport concernant l'avenir de l'acier en Europe. Donc, très vite. L'idée, c'est de mettre sur pied certains éléments qui doivent permettre à la sidérurgie de survivre en Europe. Lesquels? C'est naturellement encore en débat. Mais il s'agit de se donner les moyens d'agir aussi bien à court terme qu'à long terme en incluant notamment la dimension environnementale, avec naturellement une grande importance donnée aux émissions de CO<sub>2</sub>. Le volet de la concurrence internationale – la compétitivité – est également sur la table. Et pour la première fois, même la Commission reconnaît qu'en dehors de l'Europe, 65 % de la sidérurgie est réglée par du protectionnisme. Que la Commission le mette elle-même sur le papier, c'est pour nous une première. L'idée qu'elle avance consiste en premier lieu à négocier avec les autres pays pour avoir un véritable libre échange sur le marché. Nous avons clairement dit que si ça ne fonctionnait pas, il faudrait mettre sur la table des mesures visant à protéger l'Europe.

**Quelles sont justement les idées que vous amenez dans le débat?**

Nous en avons lancé trois de notre côté. Et il y en a une surtout au sujet de laquelle j'ai l'impression que le commissaire en charge de l'Industrie, Antonio Tajani, montre une certaine ouverture. C'est un point à propos duquel nous savons très bien que les employeurs vont être furieux: un audit des investissements. Pour nous, c'est lié au fait que les employeurs nous disent toujours qu'il y a des investissements qui se

font. Mais nous avons des doutes à ce niveau. En plus, il faut savoir qu'il y a beaucoup d'argent aussi bien gouvernemental que de la Commission qui est débloqué en faveur des entreprises pour le développement de nouveaux produits et de nouvelles technologies. Donc, il devrait également y avoir un contrôle. Déjà avant le début des travaux au sein de ce groupe de travail, les employeurs disaient que pour eux, ce serait du jamais vu.

**Que proposez-vous d'autre?**

Alors que cela fait précisément dix ans que la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) n'existe plus, j'ai émis l'hypothèse que sa disparition avait été une erreur. Même si ça ne fonctionnait pas à 100 %, même selon notre goût, la CECA a quand même régulé le marché en Europe pendant 50 ans. Je ne sais pas comment les autres protagonistes du groupe vont réagir, mais nous, nous disons: pourquoi ne pas relancer une communauté européenne de l'acier?

**Cela ne signifierait-il pas une remise en cause des accords au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)?**

Oui, clairement. Mais moi je dis pourquoi pas si ça en vaut la peine. Dans une future communauté européenne de l'acier, on pourrait par exemple se mettre d'accord sur un certain tonnage d'acier par pays qui garantirait ainsi la survie de la sidérurgie dans les pays où elle existe. Parce que, autrement, le tonnage dépend uniquement des entreprises comme à l'heure actuelle. J'espère que c'est un point dont on pourra discuter avec M. Tajani.

**Et votre troisième proposition?**

Sans citer le mot, j'avance l'idée de quelque chose qui va dans le sens d'un certain protectionnisme européen. Ainsi, j'ai dit: pourquoi ne pas commencer avec quelque chose qui ne coûte rien du tout, mais qui peut par contre avoir un effet psychologique. À savoir: un label "made in Europe". Un label de qualité pour l'acier fabriqué en Europe. M. Tajani a dit que cela valait la peine d'en discuter. Pour nous, cela ouvre des perspectives, notamment sur la question de savoir si on peut mettre sur la table des mesures vi-



Photo: hérvé montaigne

Selon Bart Samyn, le discours de la Commission européenne concernant l'éventualité d'instaurer un peu plus de protectionnisme a évolué.

sant à protéger notre acier. C'est un début, mais qui peut ouvrir certaines portes.

**Pensez-vous réellement que la désindustrialisation de l'Europe puisse être stoppée sans revenir sur les acquis sociaux?**

Une chose est claire. Nous ne pourrions jamais concurrencer des pays comme l'Inde, le Mexique ou la Chine. Je parle des coûts salariaux. Ce n'est pas possible d'un point de vue strictement économique. Car si on essayait de le faire, à qui pourrait-on vendre les produits? Donc,

il faut trouver d'autres solutions. Et elles ne peuvent pas se trouver dans un industrialisme qui ne mise que sur les grandes quantités. On ne peut pas concurrencer avec de la production de masse. Le futur pour la sidérurgie en Europe se trouve dans les

produits haut de gamme avec beaucoup de plus-value. Les autres pays pourront toujours produire moins cher que nous à la tonne. Il faut donc investir dans des produits nouveaux, dans des produits haut de gamme et de haute technologie. Il y a des nouveaux développements qui sont en train de se faire et pour lesquels il y a une véritable demande. Ce sont des produits nouveaux qu'il faut développer en Europe et pour lesquels il faut trouver une niche. Et à ce niveau-là, on est encore les meilleurs pour l'instant. Il faudra rester les meilleurs et continuer à se développer. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas non plus un marché pour une gamme plus large, comme pour l'automobile par exemple. Je reviens ici sur une autre dimension. À savoir la question environnementale. Si l'Europe ne dispose plus d'une sidérurgie propre et que l'on doit par conséquent tout importer, cela ajoute au problème des émissions de CO<sub>2</sub>. Non seulement, l'acier sera fabriqué dans des pays qui n'ont pas les mêmes normes environnementales que nous, mais en plus il y aura le transport.

**Vous proposez de miser sur les produits haut de gamme. Mais qu'est-ce qui empêchera un jour un industriel de délocaliser également ce genre de production dans des pays où la main-d'œuvre est moins chère?**

Vous oubliez deux choses: la recherche et la qualité des gens qui travaillent aujourd'hui dans la sidérurgie. C'est important. Certaines installations en Chine par exemple sont plus modernes et plus efficaces que les nôtres. Mais la qualité qu'on obtient en Europe reste quand même nettement meilleure et c'est largement grâce aux salariés. Ils connaissent leurs outils, les problèmes, ce qu'ils peuvent en attendre. Mais, bien sûr, à ce niveau, on pourrait perdre l'avantage qu'on a. Si on ne faisait plus les formations nécessaires. Nous avons des atouts et il faut avant tout éviter que nos savoir-faire soient transférés vers des pays qui n'ont pas investi là-dedans. Et à ce niveau, même M. Tajani semble réfléchir à la création d'un éventuel bureau européen sur le contrôle des investissements inspiré du modèle américain.

**Nous ne pourrons jamais concurrencer des pays comme l'Inde, le Mexique ou la Chine**

**Bois, Caoutchouc,  
Céramique, Chimie,  
Ciment, Papier,  
Plastique, Textile et Verre**



Alain Mattioli

Raymond Kapuscinsky

Hyosung Wire Luxembourg S.A.

## Plan social signé

Le 22 octobre, la direction de la société Hyosung Wire Luxembourg S.A. et les représentants du personnel dont les syndicats OGBL et LCGB ont signé un plan social pour les quelque 200 salariés de l'usine de Roost qui prendra effet le 1<sup>er</sup> décembre 2012. 14 salariés continueront à travailler pour l'entreprise en reclassement interne dans les domaines de stockage et de vente. Par ailleurs, 23 salariés pourront bénéficier de la préretraite-ajustement ou de la retraite anticipée. Les délégués du personnel resteront sous contrat avec l'entreprise jusqu'à la fin du plan social, à savoir le 31 décembre 2014.

L'OGBL regrette que Hyosung ait pris la décision d'arrêter son activité de production de «steelcord» au Luxembourg plutôt que d'investir dans l'équipement de production. Il est incompréhensible, et, du point de vue écologique, totalement insensé, de faire désormais venir ce produit du Vietnam pour honorer le contrat entre Hyosung et GoodYear alors que les deux usines se trouvent à quelques pas l'une de l'autre.

Le plan social s'applique aux salariés liés par un contrat à durée

indéterminé. Sont donc exclus les salariés engagés sous contrat de travail à durée déterminée ainsi que les salariés en période d'essai.

Les salariés licenciés bénéficieront d'un délai de préavis en fonction de leur ancienneté conformément au Code du travail. Les délais de préavis commenceront à courir le 1<sup>er</sup> décembre 2012.

Les salariés continueront à travailler pendant la période de préavis jusqu'à l'arrêt complet de l'activité de production, à savoir le 1<sup>er</sup> avril 2013. Les salariés dont le préavis continuerait à courir après cette date seront dispensés de travailler.

Les indemnités de départ prévues par la loi seront versées à chaque salarié concerné au moment de sa sortie effective du personnel et au plus tard à l'expiration du délai de préavis légal.

### Indemnité extra-légale de 100 euros

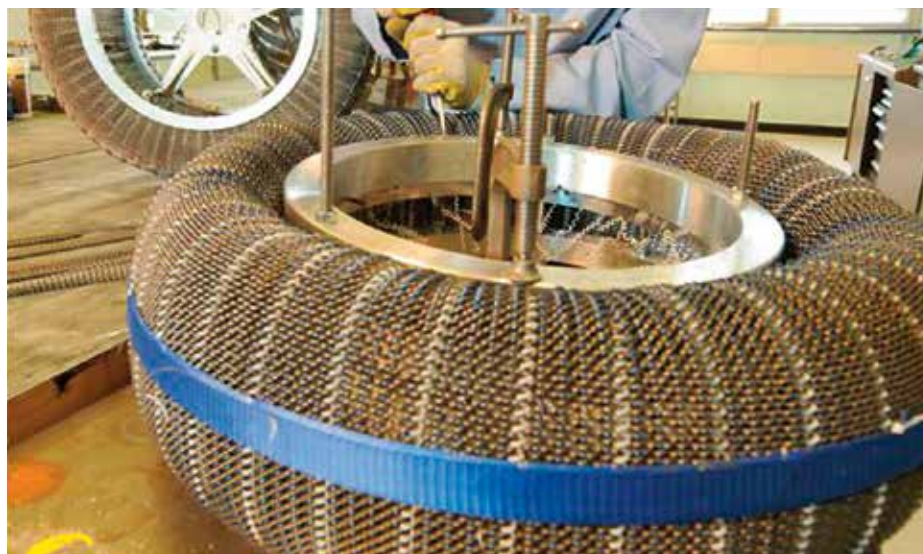
Outre l'indemnité de départ légale, l'employeur versera à chaque salarié licencié une indemnité de départ extra-légale correspondant à 100 euros par mois d'ancienneté.

Toutefois le versement de cette indemnité est conditionné. Si le

salarié est absent pour cause de maladie entre 1 et 9 jours de travail pendant le mois de préavis devant effectivement être presté, le montant de l'indemnité sera réduit de 500 euros. Et si le salarié est absent pendant plus de 9 jours pendant un mois de préavis, l'indemnité sera diminuée de 1000 euros.

Les salariés qui n'auront pas été absents du travail pendant la période de préavis devant être effectivement prestée recevront une prime unique d'un montant de 500 euros.

Enfin, tous les salariés qui remplissent au cours des années 2013 et 2014 les conditions pour l'octroi de la préretraite-ajustement pourront faire valoir ce droit selon les dispositions légales en vigueur. Les salariés qui accepteront de bénéficier d'une mesure de préretraite-ajustement au cours des années en question recevront de la part de l'employeur une somme correspondant à deux mois de salaire brut. Une telle indemnité sera également versée à tout salarié qui acceptera au cours des années 2013 et 2014 d'exercer son droit à une pension de vieillesse anticipée.





Hubert Hollerich

## Aviation Civile

Défendre l'existence de Cargolux!

### OGBL et LCGB manifestent le 13 novembre

Même après la réunion du 18 octobre à laquelle participèrent les ministres Wiseler (Développement durable et Infrastructures) et Schneider (Economie et Commerce extérieur), l'incertitude persiste. OGBL et LCGB regrettent de ne pas avoir obtenu des garanties concernant le maintien de l'emploi, ni des positions claires concernant l'externalisation ou la délocalisation de certaines activités ou de départements entiers. Ils déplorent l'absence d'un engagement ferme du gouvernement en faveur du modèle social luxembourgeois.

Cargolux est à considérer comme une entreprise systémique de laquelle dépend l'ensemble du secteur logistique au Luxembourg. Des décisions erronées auront des

répercussions néfastes sur les 1300 emplois chez Cargolux ainsi que sur l'emploi chez Luxair et dans le secteur du transport de marchandises par route qui en dépendent directement. Des milliers d'emplois sont en danger. Pourtant, le gouvernement luxembourgeois qui contrôle 65% du capital de Cargolux, se comporte de manière beaucoup trop passive dans ce dossier.

#### Revendications adressées au gouvernement

OGBL et LCGB revendiquent de la part du gouvernement:

- de maintenir le rapport de forces au sein du capital de Cargolux à 65% en faveur des actionnaires luxembourgeois, voire de réduire substantiellement l'influence de l'actionnaire minoritaire;
- de veiller à ce qu'il y ait de nouveau un management neutre qui ne s'oppose plus aux règles du modèle social luxembourgeois;
- de revoir scrupuleusement le rôle de Qatar Airways;
- d'empêcher, par tous les moyens, un morcellement, une externalisation ou une délocalisation de certaines activités ou de départements entiers de Cargolux;
- de se prononcer, enfin, et cela de manière claire et nette, en

faveur du modèle social luxembourgeois et de condamner la manière d'agir de l'actuelle direction générale qui veut renégocier la convention collective sur base du minimum légal ainsi que de s'engager de sauvegarder les emplois au Luxembourg.

#### Manifestation incontournable

Pour étayer leurs revendications, OGBL et LCGB appellent l'ensemble du personnel Cargolux à participer à une manifestation le 13 novembre 2012 à 16h00, en face de la Chambre des députés. Les collègues d'autres entreprises dépendantes de l'activité Cargolux ainsi que de toute personne qui veut se solidariser avec le personnel Cargolux sont les bienvenus.

Für den Erhalt der Cargolux

### OGBL und LCGB demonstrieren am 13. November

Auch nach der Unterredung vom 18. Oktober mit den Ministern Wiseler (Nachhaltigkeit und Infrastrukturen) und Schneider (Wirtschaft und Außenhandel), bleibt die Ungewissheit bestehen. OGBL und LCGB vermissen Garantien seitens der Regierung in Bezug auf den Erhalt der Arbeitsplätze, gegen die Aufspaltung des Unternehmens und gegen Outsourcing und Auslagerung. Auch ein klares Bekenntnis zugunsten des Luxemburger Sozialmodells steht aus.

Cargolux ist ein systemisches Unternehmen, von dem der gesamte Logistiksektor in Luxemburg abhängt. Fehlentscheidungen werden nicht nur verheerende Auswirkungen auf die rund 1.300 Beschäftigten bei der Cargolux selbst haben, sondern werden sich auch negativ auf die Arbeitsplätze bei der Luxair und bei den Transportunternehmen auswirken. Tausende Arbeitsplätze



sind bedroht. Dennoch verhält sich die Luxemburger Regierung, die immerhin 65 % des Cargolux-Kapitals kontrolliert, im gesamten Dossier viel zu passiv.

### Forderungen an die Regierung

OGBL und LCGB fordern die Regierung dazu auf:

- das Kräfteverhältnis bei mindestens 65 % zugunsten der Luxemburger Aktionäre zu belassen, wenn nicht sogar den Einfluss des Minderheitsaktionärs substantiell zu verringern;
- dafür zu sorgen, dass bei den bevorstehenden Personalentscheidungen wieder ein neutrales Management eingesetzt wird, das sich den Regeln des Luxemburger Sozialmodells nicht weiterhin widersetzt;
- die Rolle von Qatar Airways einer ernsthaften Überprüfung zu unterziehen;
- eine Aufspaltung der Cargolux in verschiedene Unternehmen, ein Outsourcing und eine eventuelle Auslagerung von Aktivitäten oder gar ganzer Abteilungen mit allen Mitteln zu verhindern;
- sich endlich klar zum Luxemburger Sozialmodell zu bekennen und sich von der Vorgehensweise der augenblicklichen Generaldirektion, den gekündigten Kollektivvertrag auf Basis des gesetzlichen Minimums neuverhandeln zu wollen, zu distanzieren und sich für die Absicherung der Arbeitsplätze einzusetzen.

### Protest unausweichlich

Um ihren Forderungen Nachdruck zu verleihen, rufen OGBL und LCGB die Beschäftigten der Cargolux auf, sich an einer Protestkundgebung zu beteiligen, die am 13. November 2012 um 16:00 Uhr vor der Abgeordnetenkammer stattfindet. Beschäftigte anderer Betriebe (Luxair,

Transportsektor), die in direkter Abhängigkeit zur Cargolux stehen, sowie Bürgerinnen und Bürger, die sich mit den Cargolux-Mitarbeitern solidarisieren und sich mit ihnen gemeinsam für den Erhalt der Cargolux einsetzen möchten, sind willkommen.

### Compagnies *low cost* Exploitation des salariés dans le ciel

Les compagnies aériennes à bas coûts ont le vent en poupe. Le Luxembourg n'est plus épargné par ce phénomène puisque Easyjet assure des vols sur la ligne Luxembourg-Londres depuis le 29 octobre et constitue ainsi une concurrence directe pour les 3 compagnies aériennes normales qui desservent cette ligne, dont Luxair.

L'OGBL et la Fédération Européenne des Travailleurs du Transport (ETF) ont organisé le 23 octobre une conférence sur ce sujet.

Les conférenciers étaient François Ballestero de l'ETF et le professeur Peter Turnbull de la Cardiff University qui a réalisé une étude sur les compagnies *low cost*.

La part de marché des compagnies *low cost* est désormais de 43% en moyenne dans l'UE. Cette pénétration en Europe est plus forte que dans le reste du monde.

Les compagnies *low cost* ont une gestion des ressources humaines scandaleuse. Elles proposent des contrats précaires, imposent les congés, recrutent par l'intermédiaire d'agences des employés à qui on va demander de travailler seulement pendant les 9 mois de l'année où les vols sont nombreux. Elles acquièrent un avantage compétitif en exploitant leur personnel.

Selon le Pr Turnbull, Ryanair est le pire des exemples. Beaucoup de frais sont à la charge des employés. Entre la formation que l'employé doit payer lui-même, les frais d'uniformes et de logement, on arrive à un salaire moyen de seulement 500 euros par mois après déduction de ces frais!

En général, la présence syndicale n'est pas tolérée dans ces compagnies. Les employés n'ont pas le droit de parole.

Easyjet dit vouloir travailler avec les syndicats, mais la société demande à ses employés une extrême flexibilité que les syndicats ne pourraient jamais accepter. Est-ce que Easyjet va essayer de reproduire au Luxembourg cette flexibilité? Le personnel va-t-il être embauché localement, ou dans un autre pays? Hubert Hollerich de l'OGBL répond à cette question: «*Easyjet a déjà annoncé qu'elle ne créera pas d'emplois au Luxembourg.*»



### Services et Energie



Carole Calmes

Pit Schreiner

### Transport sur route



Romain Daubenfeld



## Manifestation contre le dumping social

Le 24 septembre 2012 a eu lieu à Bruxelles une manifestation syndicale contre le dumping social dans le secteur du transport routier. L'OGBL était représenté par une délégation et avec un camion semi-remorque.

Air Liquide Luxembourg S.A.

### Renouvellement de la convention collective

A l'issue de longues négociations, l'OGBL, seul syndicat contractant présent dans l'entreprise, a signé récemment une nouvelle convention collective pour l'ensemble du personnel avec la direction d'Air Liquide Luxembourg S.A.

Les parties ont pu trouver un accord notamment sur les améliorations suivantes:

- prime unique d'une valeur de 509 € qui sera payée en octobre 2012;
- revalorisation du pécule de vacances de 1 159,01 € à 1 200 €;
- augmentation linéaire des salaires de 1% avec effet au 1er septembre 2012.

Toutes les autres dispositions de la convention collective restent inchangées.

La convention collective est conclue pour une durée de 25 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 janvier 2013.



## Vous voulez vous engager au sein de votre entreprise ou vous voulez contacter un syndicat professionnel?

En tant que membre de l'OGBL vous faites partie d'un **syndicat professionnel** de l'OGBL s'occupant de votre secteur d'activité spécifique. Si vous souhaitez vous engager dans votre entreprise ou contacter votre syndicat pour une autre raison, vous trouvez les coordonnées sur le **site internet [www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu)** sous la rubrique **Nos syndicats**, et sur la page du syndicat en question, sous la rubrique **Le syndicat**.



## L'assistance personnelle, un modèle à suivre

La ratification de la Convention ONU sur les droits et la dignité des personnes en situation de handicap oblige le Luxembourg à assurer l'accès aux Droits de l'Homme aux personnes handicapées. La liberté de choisir où et avec qui nous voulons vivre fait partie de ces droits. La réalité est cependant telle que beaucoup de personnes en situation de handicap ne disposent pas de cette liberté. Ces personnes sont forcées, faute d'alternatives, de vivre continuellement en institution ou auprès de leurs parents. La situation n'est pas plus rose dans le monde du travail. Trop de personnes en situation de handicap travaillent dans des ateliers «protégés» ou sont restreints dans leur choix de métier.

Le concept-clé de la vie autodéterminée est l'assistance personnelle. Ce concept inclut entre autres la possibilité pour les personnes en situation de handicap de gérer elles-mêmes l'argent qui leur est imparti du fait de leur degré de handicap. De cette manière, il leur sera possible d'organiser elles-mêmes l'assistance dont elles ont besoin au quotidien, c'est-à-dire de définir elles-mêmes quand, où et comment elles ont besoin d'assistance.

Au cours des 20 ans passés, plusieurs modèles intéressants d'assistance personnelle ont été introduits dans plusieurs pays, notamment en France.

Dans ce contexte, l'association **Nëmme Mat Eis! Asbl** en partenariat avec le **Département des Travailleurs Handicapés (DTH)** de l'OGBL avait invité le 27 octobre à une conférence sur le thème «La vie autodéterminée grâce à l'assistance personnelle»

Le conférencier français, Marcel Nuss, a présenté le concept de l'assistance personnelle. Malgré son handicap physique lourd, Monsieur Nuss a lutté avec succès ensemble avec d'autres personnes concernées pour s'assurer une vie autonome. Aussi bien en tant que membre d'associations qu'au niveau politique, il s'engage en faveur de la vie autodéterminée pour les personnes en situation de handicap. Il est également l'auteur de nombreux livres et dissertations traitant de ce sujet. (Info sup. <http://nussmarcel.fr/blog/>)

Patrick Hurst, président de l'association **Nëmme Mat Eis ! Asbl** a détaillé la situation luxembourgeoise en matière de prise en charge des personnes handicapées et a énuméré des idées et doléances concrètes pour aller vers un système d'assistance personnelle aussi au Luxembourg. (Info supplémentaire: <http://www.nemmateis.lu/index.php/fr/>)

Joël Delvaux, secrétaire syndical et membre fondateur du Département des Travailleurs Handicapés de l'OGBL pour sa part a souligné l'importance du concept «assistance personnelle» dans le monde du travail, concept qui en effet permet une pleine et véritable inclusion des salariés handicapés sur le marché du travail ordinaire et ceci même en cas de handicap lourd.



## Der Jugendbeschäftigungspolitik neue Impulse geben



**Taina Bofferding**  
Verantwortliche der  
Jugendabteilung des  
OGBL

Am Rahmen ihrer Kampagne zur Jugendbeschäftigung hatte die Jugendabteilung des OGBL zu einer Pressekonferenz eingeladen, um einige Punkte hervorzuheben, die ihrer Meinung nach verstärkt thematisiert und ausgearbeitet werden müssen.

Es gilt die Faustregel „desto jünger, desto prekärer“. Taina Bofferding, Verantwortliche der Jugendabteilung des OGBL führte

an, dass eine niedrige Qualifizierung für die Jugendlichen das Risiko steigen lässt, lange Phasen von prekären Beschäftigungen zu durchlaufen oder den Sprung in ein reguläres Arbeitsverhältnis erst gar nicht zu bewältigen. Die Jugendbeschäftigung reagiert besonders anfällig auf Wirtschaftszyklen. Die Jugendlichen sind die ersten, die bei Verlangsamung der Wirtschaft ihre Arbeit verlieren und die letzten, die eine Arbeit in Zeiten wirtschaftlichen Aufschwungs finden. Heute gibt es sogar für Jugendliche mit Berufsausbildung kaum noch eine Garantie schnell zu einem angemessen bezahlten Vollzeitjob zu kommen.

Für den OGBL ist die Frage der Sicherheit, der Stabilität und auch der Qualität der Beschäftigung von Jugendlichen eine ständige Priorität.

### Was erwartet der OGBL von der Politik?

Der Staatsminister betonte in seiner Regierungserklärung zur Lage der Nation, dass die Jugendarbeitslosigkeit zu den Hauptsorgen zählt. Doch wie oft war diese

Aussage schon zu hören? Der OGBL hat genug von ewigen Feststellungen und sähe lieber, dass sich die Situation von Jugendlichen auf dem Arbeitsmarkt ändert und gezielt mehr Jugendliche in den Genuss eines regulären Arbeitsverhältnisses kommen. Denn eins ist klar, junge Beschäftigte werden die unfreiwilligen Vorreiter einer zunehmend flexiblen Arbeitswelt.

### Was erwartet der OGBL vom Patronat?

Zunächst ist anzuführen, dass junge Menschen keine Arbeitskräfte zum Nulltarif sind. Oft ist zu hören, dass Berufseinstiegsjahre eben keine Herrenjahre sind. Allerdings wird verkannt, dass diese Entwicklung für die individuellen Lebensplanungen und Entfaltungsmöglichkeiten, aber auch für die Gesellschaft negative Folgen hat. Die junge Generation hat das Recht, ihre eigene Zukunft zu gestalten. Die Ansprüche der jungen Generation dürfen nicht den Gewinn- und Flexibilisierungsinteressen der Arbeitgeber untergeordnet werden. Genau so wenig Verständnis hat der OGBL für die Aussagen der Patronatsvertreter, die Jugendlichen seien alle verwöhnt, schlecht ausgebildet und zu faul, um zu arbeiten. Diese Beschreibung empfindet der OGBL als Frechheit! Die Betriebe täten besser daran ihre Verantwortung zu übernehmen, indem sie mehr Ausbildungsplätze anbieten.

Es muss konkret gehandelt werden. Der OGBL ruft zum gemeinschaftlichen Kampf gegen die Ausgrenzung der jungen Menschen und gegen ihre Prekarisierung auf und verlangt deshalb:

- angemessen bezahlte Arbeitsplätze und geregelte Arbeitsbedingungen;
- Praktika, Ausbildungsplätze und Studentenjobs, die den Jugendlichen ein angemessenes Einkommen sowie eine Sozialversicherung garantieren;
- Anerkennung der nicht-formell erworbenen Kenntnisse und Zertifizierung der während des Praktikums, Studentenjobs oder im Rahmen einer Jugendbeschäftigungsmaßnahme gewonnenen Erfahrung;
- regelmäßige Bewertung der Wirksamkeit der Programme zur Gewährleistung einer adäquaten Finanzierung und effektiven Ausrichtung der Jugendbeschäftigungspolitik;
- Ausbau der Betreuung und der Orientierung der arbeitsmarktentfernten Jugendlichen;



- Einführung eines Modells „Lehrlingsabgabe“ für alle Unternehmen zur Finanzierung der Auszubildendenvergütung und des Ausbaus der Berufsausbildung;
- Ausbau von Weiterbildungen während der Arbeitslosigkeit, die den Jugendlichen den Zugang zum Arbeitsmarkt erleichtern können;
- eine quantitative Auswertung der Jugendbeschäftigungsmaßnahmen (Weiterbildungsplan und Betreuung durch den Tutor);
- die Schaffung neuer hochwertiger Arbeitsplätze;
- eine Auflistung von neuen Berufszweigen, um Formationen in den einzelnen Branchen anzubieten;
- die Verankerung eines Arbeitszugangsrechts für junge Arbeitssuchende im Arbeitsrecht.

Pierre Giacobazzi, aktives Mitglied der OGBL Jugendgruppe zeigte sich in seiner Intervention besorgt über die Zukunft der Stahlindustrie und des Ausbildungszentrum von Arcelor/Mittal in Differdingen und betonte die Wichtigkeit der Lehrlingsausbildung.

Steve Steffen, ein weiteres aktives Mitglied nutzte die Gelegenheit die neue Internetseite der Jugendabteilung vorzustellen, die unter der Adresse <http://www.ogbl.lu/jeunes/> zu finden ist. Auch appellierte er an junge Menschen, der Gewerkschaft beizutreten und sich aktiv beim OGBL zu engagieren.

## Flashmob Freeze-Aktion

# Ein Zeichen gegen die Prekarisierung der Jugend



Die Jugendabteilung des OGBL hatte für den 9. Oktober 2012 zu einer Flashmob Freeze-Aktion vor der Abgeordnetenkammer aufgerufen. Viele Jugendliche, Delegierte und Junggebliebene kamen dem Aufruf nach und versammelten sich, um gemeinsam ein Zeichen gegen die Prekarisierung von Jugendlichen zu setzen.

„Prekär und ohne sicheren Job, sieht so das Zukunftsmodell von uns jungen Menschen aus?“, fragte Taina Bofferding, Jugendbeauftragte des OGBL, in ihrer Anrede. Jung sein sei heutzutage nicht mehr so einfach. Die Herausforderungen, die sich stellen seien vielfältig: lang dauernde Ausbildung, hohe Jugendarbeitslosenquote, schwierige Eingliederung in den Arbeitsmarkt, häufiger Schulabbruch usw.

Deshalb fordert die Jugendabteilung des OGBL: Es ist genug mit dem ewigen Herumdoktern in der Jugendbeschäftigungspolitik. Die Regierung soll endlich ihre Verantwortung übernehmen!

Die Jugend von heute ist die Zukunft unserer Gesellschaft. Sie außen vor zu lassen käme einer regelrechten sozialen und wirtschaftlichen Verschwendung gleich!

**Wien net no senger Jugend kuckt – kuckt herno domm aus der Wäsch!**



## Welcome to the club: Engage-toi!

Une des missions de l'OGBL consiste à défendre activement les intérêts des jeunes salarié(e)s, des étudiant(e)s et des jeunes en voie de qualification professionnelle. Le Département des Jeunes s'est donné comme objectif de motiver les jeunes membres à participer directement à l'activité syndicale pour la défense de leurs intérêts et à élaborer par le biais de rencontres et de forums de discussion des prises de position et des revendications communes.

Si tu es intéressé(e) à recevoir des informations complémentaires sur le travail des jeunes de l'OGBL ou encore mieux: si tu es intéressé(e) à participer activement au groupement des jeunes de l'OGBL, nous t'invitons cordialement à notre prochaine réunion!

En cas de question ou pour des renseignements plus détaillés, n'hésite pas à me contacter.

*Taina Bofferding, responsable du Département des Jeunes de l'OGBL*

*Courriel: [jeunes@ogbl.lu](mailto:jeunes@ogbl.lu)*

*Tél. (+352) 54 05 45-404*

*<http://www.ogbl.lu/jeunes/>*

**C'est seulement ensemble que nous sommes forts et pouvons faire bouger les choses. Alors engage-toi, deviens un militant actif, pour que nous puissions défendre avec succès les besoins et les droits des jeunes.**



Like our page on facebook

## Welcome to the club: Engagiere dich!

Eine der Aufgaben der OGBL-Jugendabteilung ist die Verteidigung der Interessen junger Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer, Studierender und Jugendlicher während der Ausbildung. Die OGBL-Jugendabteilung hat zum Ziel junge Mitglieder in die gewerkschaftlichen Aktivitäten einzubinden, damit sie wirksam für ihre Rechte kämpfen können. In Treffs und Foren sollen sie Stellungnahmen und gemeinsame Forderungen ausarbeiten.

Wenn du zusätzliche Informationen über die Aktivitäten der OGBL-Jugend haben möchtest, oder besser noch, wenn du daran interessiert bist dich aktiv in die OGBL-Jugendgruppe einzubringen, laden wir dich herzlichst zu unserem nächsten Treffen ein!

Wenn du Fragen hast oder Näheres wissen möchtest, dann zögere nicht mich anzurufen.

*Taina Bofferding, Verantwortliche der OGBL-Jugendabteilung*

**E-mail: [jeunes@ogbl.lu](mailto:jeunes@ogbl.lu)**

**Tel. (+352) 54 05 45-404**

**<http://www.ogbl.lu/jeunes/>**

**Nur zusammen sind wir stark und können etwas bewegen. Deshalb: Engagiere dich, werde aktives Mitglied, damit wir die Bedürfnisse und Rechte der Jugendlichen erfolgreich verteidigen können.**



**[www.ogbl.lu/jeunes/](http://www.ogbl.lu/jeunes/)**

Mobilité des frontaliers

## A quand des solutions durables?

Cent cinquante mille frontaliers se dirigent vers le Grand-Duché de Luxembourg chaque jour, dont quarante mille belges. Deux cent mille travailleurs frontaliers voyagent quotidiennement dans la Grande Région.

La majorité des frontaliers belgo-luxembourgeois rencontrent, de manière récurrente, de gros problèmes de déplacement pour rallier leur lieu de travail et pour rentrer chez eux en fin de journée:

- autoroute E 411 et «collectrice du Sud» saturées et embouteillées aux heures de pointe;
- bus transfrontaliers englués dans la circulation sur les (auto)routés encombrés;
- trains régulièrement en retard sur la ligne ferroviaire 162 (Bruxelles-Luxembourg);
- manque récurrent de place dans les trains vers Luxembourg sur la ligne 162;
- pas d'offre ferroviaire valable pour les frontaliers sur la ligne 42 (Liège-Gouvy-Luxembourg);
- lenteur administrative entre les CFL et la SNCB pour l'homologation du matériel roulant (Désiro) ce qui va augmenter le temps de parcours sur la ligne 165 (Virton-Rodange);

- manque d'attractivité au niveau de la tarification au départ des gares belges;
- manque de places dans les parkings de certaines gares;
- manque de parking pour inciter au covoiturage.

Une table ronde, animée par Philippe Herman, journaliste à la RTBF a eu lieu le 25 octobre sur ce sujet. Aient répondu à l'invitation pour débattre de cette problématique: Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures du Grand-Duché de Luxembourg, Yvon Loyaerts, en tant que représentant du ministre wallon de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité, du Transport, Blanche Weber, présidente du Mouvement Ecologique au Luxembourg, Daniel Ledent, député de la province du Luxembourg ayant la «mobilité» dans ses attributions et président de la «Grappe Mobilité», Joël Thiry, secrétaire régional de la FGTL Luxembourg et Jean-Claude Reding, président de l'OGBL.

De nombreux autres acteurs de la «Mobilité» ont également été présents à l'assemblée et sont intervenus lors de la séance de «questions-réponses».

## Aides financières pour enfants de frontaliers poursuivant des études supérieures

Dans un arrêt du 14 juin 2012, la Cour de justice européenne, dans une affaire «Commission européenne contre Royaume des Pays-Bas», a confirmé qu'une aide au financement des études supérieures d'enfants de travailleurs frontaliers est à considérer comme un avantage social qui leur est dû sans qu'une condition de résidence ne puisse leur être imposée.

Il y a de fortes chances pour que la Commission européenne se base sur cet arrêt dans le cas de la plainte que l'OGBL a porté contre le Grand-Duché de Luxembourg pour avoir violé plusieurs dispositions du droit communautaire, en excluant les étudiants non-résidents, enfants de frontaliers travaillant au Luxembourg,

du bénéfice des allocations familiales et du boni pour enfants, ainsi que de l'aide financière de l'Etat pour études supérieures.

L'OGBL est d'avis que tous les éléments sont réunis afin que la Commission procède prochainement à la saisine de la Cour de justice européenne dans ce dossier. Tant que la procédure n'est pas entamée, le gouvernement peut encore éviter cette plainte et une condamnation éventuelle – probable même – de la part de la plus haute juridiction européenne. Pour l'OGBL, une telle condamnation sur un sujet pareil ferait grand tort à la renommée internationale de notre pays qui se veut être un champion en matière d'intégration des étrangers et

dont l'économie est totalement dépendante de la main d'œuvre transfrontalière.

L'OGBL demande à nouveau et avec insistance au gouvernement de terminer cette bataille juridique coûteuse pour le contribuable et de rechercher une solution politique négociée avec tous les syndicats qui se sont opposées à la loi du 26 juillet 2010 et qui jouissent au Luxembourg de la représentativité nationale.

En attendant une réponse du gouvernement, l'OGBL s'adressera à nouveau au Parlement européen pour faire le point sur l'évolution de la position de cette instance sur ce sujet.



Enfin, l'OGBL recommande à tous les enfants de travailleurs frontaliers qui poursuivent des études supérieures de continuer à faire une demande d'aide chaque semestre auprès du Cedies. Le formulaire de demande se trouve sur le site internet de l'OGBL à la page suivante: [http://www.ogbl.lu/Formulaire\\_demande\\_Cedies.pdf](http://www.ogbl.lu/Formulaire_demande_Cedies.pdf).

**Die deutsche Fassung dieses Artikels befindet sich auf der OGBL-Grenzgänger-Website (www.ogb-l.de).**

Politique industrielle

## L'UE doit passer à l'action



***L'Europe a besoin d'une véritable politique industrielle. La communication de la Commission européenne sur la nouvelle stratégie en matière de politique industrielle doit être suivie d'actions concrètes qui soient à la hauteur des enjeux posés. Le syndicat européen a toujours***

***plaidé pour une politique industrielle ambitieuse favorisant les emplois de qualité et les industries nouvelles bas carbone. La Confédération européenne des syndicats (CES) insiste sur la dimension sociale d'une politique industrielle. Un cadre légal pour toute anticipation du changement est également nécessaire.***

À l'occasion de la publication de la communication de la Commission, la CES réaffirme ses orientations en matière de politique industrielle:

- nécessité d'investir dans des politiques d'innovation dans des secteurs porteurs d'avenir. L'Europe a besoin d'investissements pour une économie soute-

nable, une économie verte. Des investissements dans le domaine des transports et de l'énergie, entre autres;

- besoin de promouvoir et de donner les moyens à la formation afin d'avoir une main-d'œuvre qualifiée, élément clé de toute politique industrielle;
- action en matière de restructurations et d'anticipation du changement ainsi que d'un agenda industriel favorisant les industries nouvelles, les produits et les services durables afin de garantir les emplois de demain. Il est également essentiel de disposer d'un cadre juridique qui permette d'anticiper tout changement.

Bernadette Ségol, secrétaire général de la CES a déclaré: «L'UE doit passer à l'action en matière de politique industrielle. Les travailleurs européens ne peuvent plus se contenter de déclarations sur d'hypothétiques soutiens à l'industrie. L'industrie a également un rôle à jouer pour la cohésion sociale. C'est ce que la CES déclare dans le Contrat social. Ce texte réaffirme la nécessité d'avoir une politique industrielle favorisant une transition juste vers un modèle de développement durable».

Tribune publiée par la CES à l'occasion de la réunion du Conseil européen les 18 et 19 octobre 2012

## L'Europe doit s'attaquer à sa dette sociale



La crise de la dette et la manière d'en sortir alimentent partout les débats. Et c'est bien légitime. Mais il existe une dette sociale qui est tout aussi importante que la dette monétaire si on veut sauver l'Europe.

Les programmes imposés aux pays en difficulté, mais aussi à d'autres pays qui veulent se conformer aux critères, se concentrent sur les coupes budgétaires qui affectent les plus vulnérables, sur une diminution de la protection sociale et sur l'affaiblissement des relations industrielles. Il s'agit d'une opération systématique de démantèlement du modèle social qui a fait de l'Europe cette terre de démocraties avancées et d'inégalités sociales réduites. Il existe aujourd'hui une urgence sociale dans les pays du Sud alors que les niveaux d'inégalités augmentent partout. Certains programmes économiques encouragent la création de zones franches en Europe qui concurrencent et ébranlent les pays qui, pour le moment, s'en sortent mieux. C'est inacceptable. Ce que les travailleurs en Grèce, au Portugal, en Irlande et en Espagne subissent aujourd'hui fera tôt ou tard boomerang et affectera les travailleurs dans le Nord.

La situation des jeunes est particulièrement insupportable. Leur taux de chômage est proche de ou atteint déjà 50% dans plusieurs pays du Sud et les conditions de travail précaires croissent partout en Europe.

L'austérité ne mène pas seulement à une urgence sociale. L'austérité est aussi un spectaculaire échec: elle ne s'attaque pas au fardeau excessif de la dette ni ne restaure la confiance des marchés. Au contraire, l'austérité affaiblit davantage encore les finances publiques. Même si la Grèce ou l'Espagne connaissaient un déficit

nul, leur ratio d'endettement exploserait malgré tout à cause de l'effondrement de leur PIB et de leur activité économique exacerbé par des taux d'intérêt intenable qui leur sont imposés pour satisfaire les attentes des marchés financiers.

Et qui en profite?

Le capitalisme de casino est à l'origine des problèmes que nous rencontrons aujourd'hui. Ce système a échoué mais le capital n'est pas remis en cause et son fonctionnement est toujours protégé. Les banques manipulent les taux d'intérêt dans leurs confortables bureaux mais les gouvernements continuent à faire en sorte que ce soit les gens qui paient pour l'échec du système.

Les institutions de l'Union européenne, Conseil et Banque centrale européenne, et le Fonds monétaire international devraient tendre vers une justice fiscale, mettre fin à la concurrence et à l'évasion fiscales et enfin – mais pas seulement – mettre en place une taxe sur les transactions financières. Au lieu de cela, ils appellent à des réformes structurelles, à des réductions des salaires minimum et des pensions et à des coupes dans les allocations de chômage. C'est injuste. C'est inefficace. Ce dont nous avons besoin, ce sont des investissements et des salaires décents pour une croissance durable.

La CES fera usage de sa force et de son influence pour provoquer un changement de cap. Aller au-delà de la crise de manière durable présuppose le rétablissement et le renforcement de mécanismes et de politiques qui contribuent à réduire les diverses formes d'inégalité sociale et à renverser la tendance à une concentration excessive des richesses.

La CES soutient une Union européenne qui défend les emplois de qualité, les salaires décents, le progrès social et la justice sociale. Nous sommes opposés au démantèlement de notre modèle social qui est une référence et une inspiration pour les travailleurs dans le reste du monde.

La CES a un projet social pour l'Europe. Alors que des discussions sont en cours au sujet d'une nouvelle convention, voire d'un nouveau Traité, les responsables doivent réaliser que nous sommes sérieux lorsque nous exigeons que priorité soit donnée aux droits sociaux par rapport aux libertés économiques.





101<sup>e</sup> conférence internationale du travail à Genève

# Emploi des jeunes et socle de protection social à l'ordre du jour



**Nico Clement**  
Membre du Comité  
exécutif

Presque 5 000 délégués des 185 pays membres de l'Organisation internationale du Travail ont participé à la 101<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail.

Chaque Etat membre de l'OIT y était représenté par une délégation composée de deux délégués gouvernementaux, un délégué employeur et un délégué travailleur et de leurs conseillers respectifs.

René Pizzaferrri était le délégué travailleur pour cette session. Angelo Zanon et Nico Clement, tous deux OGBL, participaient en tant que conseillers techniques.

La 101<sup>e</sup> conférence s'est penchée entre autres sur les thèmes suivants:

- l'application des normes;
- création d'un socle de protection sociale;
- emploi des jeunes;
- discussion sur les principes et droits fondamentaux au travail.

Les représentants de l'OGBL ont participé aux travaux des Commissions de l'application des normes, de l'Emploi des jeunes et du Socle de protection sociale.

## Discussion générale sur la crise mondiale de l'emploi des jeunes

Lors d'une discussion générale sur l'emploi des jeunes dans le monde, il est apparu qu'un très grand nombre de jeunes n'a pas accès à un travail décent. Beaucoup de jeunes sont sous-employés, au chômage, à la recherche d'un emploi, entre deux emplois, ont des durées de travail inacceptables, sont dans des emplois informels, intermittents et instables, sans possibilité de développement personnel ou professionnel. Les jeunes travailleurs sont souvent cantonnés dans des emplois à temps partiel, temporaires, occasionnels ou saisonniers non choisis et travaillent dans des conditions médiocres et précaires. Un nombre croissant de jeunes ne disposent pas de revenus suffisants et ne bénéficient pas de l'accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, de la protection sociale, de postes de travail sûrs ou encore de la représentation et des droits protégés par les normes internationales du travail.

Sur plus d'un milliard de jeunes dans le monde, 85 pour cent vivent dans les pays en développement avec une forte incidence de la pauvreté et des possibilités d'emploi limitées.

## La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action

Lors de la session, l'OIT a par conséquent adopté une résolution appelant à mener une action ciblée et immédiate pour combattre la crise de l'emploi des jeunes.

La résolution propose un éventail de mesures testées et éprouvées dans cinq domaines: politiques macroéconomiques, employabilité, politiques du marché du travail, entrepreneuriat et droits des jeunes. Elle rappelle la nécessité d'adopter des mesures équilibrées, cohérentes et complémentaires.

L'appel de l'OIT à agir en faveur de l'emploi des jeunes invite les gouvernements et les partenaires sociaux à:

- favoriser une croissance riche en emplois et la création d'emplois décents grâce à des politiques macroéconomiques, à l'employabilité, à des politiques du marché du travail, à l'entrepreneuriat et aux droits des jeunes pour traiter les conséquences sociales de la crise tout en assurant la stabilité financière et budgétaire;
- promouvoir les politiques macroéconomiques et les incitations fiscales qui soutiennent l'emploi, renforcent la demande globale, améliorent l'accès au financement et accroissent l'investissement productif – en prenant en compte la diversité des situations économiques des pays.;
- mobiliser des moyens budgétaires durables pour adopter des mesures ciblées, telles que des mesures anticycliques et des interventions de relance de la consommation, des programmes d'emploi public, des régimes de garantie de l'emploi, des programmes d'infrastructures à haute intensité de main-d'œuvre, des subventions pour les salaires et la formation et d'autres interventions spécifiques pour l'emploi des jeunes. Ces programmes devraient garantir l'égalité de traitement pour les jeunes travailleurs.

Vous trouvez l'intégralité du texte de l'appel ici: [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_norm/---rel-conf/documents/meetingdocument/wcms\\_187079.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---rel-conf/documents/meetingdocument/wcms_187079.pdf).



### **Arbeitnehmer und Rentner erneut Opfer der Haushaltskonsolidierung**

In ihrer Sitzung vom 10. Oktober 2012 unter dem Vorsitz von Jean-Claude Reding haben die Mitglieder der Vollversammlung der Arbeitnehmerkammer eine erste Analyse des Haushaltsentwurfs der Regierung für das Jahr 2013 vorgenommen.

Die Arbeitnehmersvertreter drücken ihrer Besorgnis über die von der Regierung beabsichtigten Zielsetzungen in der Haushaltspolitik für die nächsten Jahre aus.

Dabei ist das Haushaltsdefizit nicht dramatisch, was sogar von der Ratingagentur Fitch bestätigt wird. Fitch hält seine exzellente Bewertung der luxemburgischen kurz- und langfristigen Anleihepapiere aufrecht. Die Agentur erklärt die luxemburgische Benotung insbesondere durch die außergewöhnlich gute aktuelle Lage der öffentlichen Finanzen mit einer öffentlichen Schuld von nur 18% des BIP im Jahr 2011. Dies ist der geringste Anteil unter den Ländern mit der AAA Note. Des Weiteren spielen die Rücklagen der Sozialversicherungen in Höhe von 27% des BIP ebenfalls eine positive Rolle.

Auch gilt es hervorzuheben, dass 2013 die Einnahmen stärker steigen werden als die Ausgaben, und dass die laufenden Ausgaben ohne Weiteres durch die laufenden Einnahmen gedeckt werden. Die Neuverschuldung dient also nur dazu, Investitionen zu finanzieren, die auch den künftigen Generationen dienen werden, ja für ihr Wohl sogar unerlässlich sind.

Der vermeintlich starke Anstieg der Schulden im Jahr 2013 ist aber nur zu einem Drittel auf Investitionen zurückzuführen. Der Rest dient dazu, Rücklagen zu sehr günstigen Zinsbedingungen zu schaffen, Auflagen internationaler Gremien zu erfüllen, sowie die durch die Bankenrettung bedingten Schulden zu refinanzieren.

Die Kammer erinnert auch daran, dass die luxemburgischen Zinszahlungen die zweitniedrigsten der EU sind. Die 211 Millionen Euro, die die öffentliche Hand 2011 zwecks Zinszahlungen aufwenden musste, wurden im Übrigen von den mehr als 600 Millionen Euro Einnahmen aus Zinsen und Dividenden weit übertroffen.

Vor diesem Hintergrund sieht der Haushaltsentwurf Sparmaßnahmen vor, die nicht nur überflüssig sind, sondern zudem auch das Ungleichgewicht der Lasten der Unternehmen und Privathaushalte noch verstärken.

Im Verlauf der verschiedenen Haushaltsjahre verdeutlicht sich nämlich immer mehr folgende Schiefelage: Steueraufkommen und Ausgabenkürzungen werden von den Arbeitnehmern und Verbrauchern getragen, die Unternehmensgewinne wachsen jedoch schneller als die Löhne.

Auch wenn der Haushaltsentwurf eine Mindeststeuer für Betriebe vorsieht, ändert er jedoch nichts an dieser schädlichen Entwicklung, die einer Verbesserung der sozialen Lage der Arbeitnehmerhaushalte klar entgegenwirkt. Alle Sparmaßnahmen zu Lasten der Arbeitnehmer verschärfen nur noch die finanzielle Lage insbesondere der ärmeren Haushalte, die sich schon durch den Rückgang der Reallöhne seit 2011 verschlechtert hat.

ONG OGBL Solidarité syndicale et Pharmaciens sans frontières

## Deux projets pilotes inscrits dans la durabilité

Les deux ONG d'aide au développement Solidarité syndicale de l'OGBL et Pharmaciens sans frontières ont présenté lors d'une conférence de presse commune, en présence de leurs partenaires du SUD, deux projets pilotes concernant le renforcement de la Sécurité sociale au Ghana et de la mise en place d'une mutualité au Bénin pour gérer le risque de maladie et les premiers résultats de ces actions. Les deux projets suivent le même objectif à long terme: promouvoir et mettre en œuvre la mutualisation des risques de maladie pour toute la population, basée sur le principe de la solidarité dans les pays africains. Nous connaissons cette mutualisation en Europe grâce à notre régime général de Sécurité sociale. Une représentante du BIT (Bureau International du Travail) s'était déplacée au Luxembourg pour informer de l'idée du Socle de protection social pour tous ([www.social-protection.org](http://www.social-protection.org)). Il s'agit d'appuyer les pays à monter des systèmes de protection sociale nationaux qui garantissent à l'ensemble des citoyens, et notamment aux plus vulnérables, l'accès à une sécurité sociale de base et aux services les plus essentiels (tels que la nourriture, l'éducation et la santé).

Dans la soirée a eu lieu au Casino syndical une conférence publique sous le thème «Renforcement de la Sécurité sociale au Ghana et mise en place d'une Mutualité au Bénin pour gérer le risque de maladie» où d'éminents spécialistes et de nombreux intéressés échangèrent leurs idées.

### Ghana (OGBL ONG Solidarité Syndicale)

Il est versé aux bénéficiaires (quelque 700 femmes enceintes des plus démunies) un montant mensuel de 10 euros sous condition qu'elles se soumettent à différentes conditions qui sont les suivantes:

- inscription de tous les membres du ménage à l'assurance maladie;
- obtenir des soins prénatals pour la mère et l'enfant

- obtenir l'assistance de personnel professionnel pour l'accouchement;
- inscription des naissances (ce qui n'est pas la règle au Ghana);
- obtenir des soins postnataux pour la mère et l'enfant;
- compléter les examens médicaux pour chaque enfant de la famille jusqu'à l'âge de cinq ans;
- envoyer les enfants à l'école et non les faire travailler (ce qui est malheureusement assez courant au Ghana).

### Benin (ONG Pharmaciens sans frontières)

Le groupe cible comprend 6 000 élèves entre 12 et 22 ans de la région de Bembereke (Nord du Bénin).

- Pour une cotisation annuelle de 4 €, (l'ONG y contribue pour le moment avec 50 %) les élèves peuvent bénéficier de soins primaires dans l'infirmerie de leur école ou du village. Pour des problèmes majeurs, ils peuvent grâce à cette cotisation bénéficier de soins hospitaliers dans l'hôpital du district.
- Les élèves profitent également de la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'information sur les maladies les plus courantes (maladies sexuellement transmissibles, choléra, hémoglobinopathies ...).





## Chinesische Gewerkschafter besuchen luxemburgischen Biohof

Nicht alltäglich war sicherlich die Anfrage des OGBL eine Besichtigung des Biobetriebes „A Mechels“ von Marco Koeune aus Harlingen zusammen mit hauptamtlichen Gewerkschaftern der „Fédération des Syndicats de Chine“ (FSC) zu organisieren. Eine Gruppe von rund 20 Chinesen, aus den verschiedensten Provinzen Chinas stammend und in der Gewerkschaft für unterschiedliche Sektoren wie etwa den Finanz- und Handelsbereich, die soziale Sicherheit und die Land- und Forstwirtschaft tätig, konnte sich einen Eindruck über die luxemburgische Landwirtschaft im Allgemeinen und im Besonderen über die hiesige Biolandwirtschaft verschaffen. Marco Koeune stellte seinen Milchviehbetrieb beim Rundgang über den Hof vor, bevor Jeff Weydert (BIOG) den äußerst interessierten Gästen die Wertschöpfungskette der BIOG Bio-Milch erklärte und die Zusammensetzung des Milchpreises erläuterte. Die zahlreichen Fragen und Antworten betreffend das Genossenschaftswesen wurden dank einer Dolmetscherin vom Französischen ins Chinesische übersetzt. Dies war bereits die 11. Delegation der FSC, die aufgrund der Kooperation mit dem OGBL nach Luxemburg kam, wo neben Informationsseminaren über die soziale Sicherheit, das Pensionssystem, das Schulsystem, die Tarifpolitik usw. auch Stippvisiten bei luxemburgischen Betrieben organisiert wurden. Beeindruckt von den Produktionsmethoden und der Kreislaufwirtschaft auf dem Biohof, schälte sich in den Diskussionen die Frage heraus, ob China, mit 1,34 Milliarden Einwohnern das bevölkerungsreichste Land der Erde, der immensen Nachfrage an Lebensmitteln mit einer biologischen Ausrichtung der Landwirtschaft überhaupt gerecht werden könnte?

Gestärkt durch ein Glas Bio-Milch konnte die aufnahmefreudige China-Delegation die Weiterreise nach Wiltz antreten, wo die Besichtigung der „Mikrobrauerei“ auf dem Programm stand.

Déifferdang erënnert sech ...

## Soirée Commémorative 70 Joer nom Streik vum 2. September 1942

Am vergangenem 12. Oktober organisierte die OGBL-Sektion Differdingen zusammen mit der Betriebssektion AMBD einen Gedenkabend an die Geschehnisse vom 2. September 1942.

Vor 10 Jahren bereits hatten sich einige Schulklassen aus Differdingen-Zentrum mit diesem Thema beschäftigt. Damals hatten die OGBL-Sektion sowie die beteiligten Schulklassen die Lagerstätte von Hintzert unter der Führung von Kollege Jos Meunier (ehemaliger KZ-Häftling) besucht. Hier wurden Collagen und Maleien angefertigt, um sie in einer kleinen Ausstellung zu zeigen. Dieses Jahr kamen diese Ausstellungsstücke wieder zu Ehren, daneben wurden noch andere Dokumente und Fotos gezeigt.

Mehr als 100 Interessenten waren der Einladung an diesem Abend gefolgt. Nach der Begrüßung durch die Präsidentin der OGBL-Sektion Differdingen, Marie-Jeanne Leblond, ergriff der Kollege Roby Fleischhauer das Wort, um einen umfassenden, historischen Rückblick über diese Epoche des 2. Weltkrieges zu geben. Der Nationalpräsident des OGBL, Jean-Claude Reding, bedankte sich bei der Sektion für diesen gelungenen Abend und machte darauf aufmerksam, dass wir in einer ähnlichen Situation leben wie Ende der Zwanziger, Anfang der Dreißiger des letzten Jahrhunderts. Zuletzt bedankte sich Roberto Traversini im Namen der Gemeindeverwaltung und lud die Anwesenden zum Ehrenwein ein. Für die musikalische Umrahmung des Abends war der Cercle Mandoliniste Municipal de Differdange verantwortlich.



## Syndikat Banken und Versicherungen des OGBL

### Ordentlicher statutarischer Syndikatstag

Donnerstag, den 22. November 2012 um 18.00 Uhr  
im „Casino Syndical“ in Bonneweg

rue de Bonnevoie 2. Stockwerk L-1261 Luxembourg

(Je nach der Anzahl der Teilnehmer, kann die Konferenz an einem anderen Ort stattfinden. Sollte das der Fall sein werden Sie natürlich rechtzeitig informiert.)

## OGBL Sektioun Bascharage-Linger

### Hierkenowend

Samsdes, den 10. November 2012  
vun 19.00 Auer un an der Hal 75  
zu Nidderkäerjeng



D'OGBL Sektioun Käerjeng-Lénger lued all hir Memberen, Sympathisanten an awer och all d'Matbierger op hiren 1. Hierkenowend an.

Mir bidden 2 Menuen un:

2 Hierken mat Gromperen fir 15 Euro oder

1 Teller Spagetti fir 12 Euro.

\*\* D'Menuen müssen am viraus préparéiert gin, dofir wäremir frou wann dir déi géift reservéieren bis spéidstens den 4. November bei eisem Komerod **Marcel Haan**:  
Telefonnummer 621 285 498 no 18.00 Auer.

Kaffi mat Taart oder Kuch fir 5 €.

Fir musikalesch Stëmmung ass gesuergt.

## OGBL Sektioun Esch

D'Sektioun Esch inviéiert all Kanner mat hieren Elteren op déi

### Grouss Kleeserchersfeier

den 24. November 2012 ab 15.00 Auer  
am Festsall vun der Maison du Peuple



Komiteesmemberen vun der **OGBL Sektion Rodange-Lamadelaide-Lasauvage** erënnere sech um Joresdag vu sengem Doud un hieere Kolleg an Komiteesmember **Pierre Poos**.

## OGBL Sektionen Differdingen und Mondorf/Dalheim

### Zweites kulturelles Treffen

Vergangenes Jahr luden die Kollegen aus Mondorf nach Schengen ein zur Besichtigung des Schengen-Museums mit anschließender Weinprobe und Abendessen im Domaine Henri Ruppert.

Ende September war es nun an den Kollegen aus Differdingen einen „Tag im Minette“ zu organisieren. Punkt 9.00 Uhr traf man sich beim ArcelorMittal Portal in Esch-Raemerich. Hier wurden sämtliche Produktionsanlagen, wie Elektroofen, Spundwandstraße, Mittelstraße gezeigt und erklärt. Nach dieser interessanten Führung trafen sich die Kollegen im Differdinger Heim (OGBL-büros.) Hier empfing Marie-Jeanne Leblond-Reuter, Präsidentin der Sektion und Vizepräsidentin des OGBL, die Kollegen zum Apéro und zur Besichtigung der neuen Infrastruktur des OGBL. Zum Abschluss der erfolgreichen Besichtigungen ging es zum gemeinsamen Mittagessen in die Villa Hadir (ehemaliges Direktionsgebäude der HADIR). Der Präsident der Sektion Mondorf/Dalheim, Kollege Disma Cum bedankte sich im Namen seiner Vorstandsmitglieder und überreichte der Präsidentin stellvertretend für alle Vorstandsmitglieder der Differdinger Sektion ein passendes Karton gefüllt mit luxemburgischen Moseltropfen.



Tous les membres de l'OGBL, à l'exception de son personnel, sont admis au jeu.

Notez le mot mystérieux sur une carte postale et adressez-la jusqu'au 23 novembre 2012 à:

**OGBL**  
**Communication et relations publiques**  
**B.P. 2031**  
**L-1020 Luxembourg**

Si nous recevons plus de réponses correctes que de prix mis en jeu, les gagnants seront départagés par un tirage au sort. La décision du jury est sans appel.

Le mot mystérieux et les noms des deux gagnants seront publiés dans notre prochain numéro.

Les prix sont à retirer endéans le mois qui suit la publication des noms des gagnants dans l'Aktuell auprès de l'OGBL à Dudelange (31, avenue G.-D. Charlotte). Prière d'appeler le N° de tél. 51 50 05-555 pour fixer un rendez-vous.

**A gagner:**

**1<sup>er</sup> prix: 1 Sac à dos porte-PC**

**2<sup>e</sup> prix: 1 radio-réveil**

## 8 Erreurs / Fehler



CHANTEUR FRANÇAIS	▼	PASSENT EN REVUE	▼	REDEVANCE FÉODALE	▼	BOURRICOT	▼	HACHE DE CHARPENTIER
BOVIDÉ		CONVENABLES	7	TELLE LA GOUSSE	5	VIN BLANC		
RAYONNER	▶							3
EXAMEN							ORNE	
▶		2						
SITUÉE	▶			10	VOILE	▶	▼	
PORT DU JAPON					ÉQUIPEMENT DE BIDET			
▶			LANCIER	▶	▼	9		
			HOMME D'ÉTAT BRITANNIQUE					
RISQUA	▶		▼	SURFACE	▶			
BOUQUINÉ				RIVIÈRE DE SUISSE				
▶	6	CALEPIN	▶	▼				
		LAC DE RUSSIE						
JONC D'INDE	▶	▼				4	IMPLIQUE	
MÉCONNUT								
▶						PERSONNEL	▶ ▼	
						APTITUDE		
DÉSERT CAILLOUTEUX	DANS	▶		POISSON ROUGE	▶	▼		SUIT LE DOCTEUR
	CONJONCTION			PERSONNEL				
▶	▼	1	RETRIRÉ	▶	▼			8
MONNAIE CHINOISE	▶				APPARUS	▶		

Ecrivez ici, lettre par lettre, le mot mystérieux

V/51 © HACHEL INT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Q	I	A	P						
Q	U	O	T	I	D	I	E	N	
	E	P	I	C	A	R	P	E	
G	R	E	N	A	G	E		W	
C		E	R	E		P	S		
C	I	P	R	E		N	E	M	
	T	U	A		K	O	L	A	
A	R	N	I	C	A		A	G	
	O	C	R	E		A	G	A	
A	N	H	E	L	E	R	E	Z	
	E		E	T	E		I		
C	L	U	B		A	N	O	N	
	A	R	U	M		E	U	E	

09/12 - Solution: TONITRUANT

Gründer der Sowjetunion	Vorname Zolas, † 1902	Schokoladenkonfekt	Eingang (franz.)	weibliche Märchenfigur	Berg-einschnitte	Riese der griech. Mythologie	Frauenname	Schande	ein weiches Metall
				Beifallsstürme					6
Tabakprodukt			britischer Politiker, † 1967	eine Schachfigur		4			betreute Kranke (Mz.)
					griechischer Buchstabe			dreiatomiger Sauerstoff	Kartoffelklößchen
Straßenleuchte				5		Wurzelgemüse	„Killerwal“		
				Vorname von Heyerdahl	10	Musikveranstaltung			
Glücksspiel	Hasenlager	Klostervorsteher		Halbedelstein			florentinischer Maler, † 1530	Abk.: Oberinspektor	
„hämmernder“ Vogel			3			Dienstgrad	englisch: Schlange		11
				Düsseldorfer Flaniermelle	pflanzlicher Gerichtshof		9	Erbfaktor	
Handelsartikel			Geschöpf			2		Heimat Abrahams	Abk.: Erdgeschoss
Einzeldarbietung	7			deutsche Vorsilbe			Behälter aus Papier		8
Verhältnis empfangen					sicher, behütet		1		

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----



09/12 - Lösungswort:  
GEBURTSORT

J. D'Andrea, Walferdange (L) 1. Preis  
M. Hengen, Leudelage (L) 2. Preis

8 Erreurs / Fehler  
solution / Auflösung  
09/2012



Teilnahmeberechtigt sind alle Mitglieder mit Ausnahme des OGBl-Personals.

Schreiben Sie das Lösungswort auf eine Postkarte und schicken Sie diese bis zum 23. November 2012 an folgende Adresse:

**OGBl Communication et relations publiques**  
B.P. 2031 L-1020 Luxembourg

Liegen mehr richtige Einsendungen vor als Preise zu vergeben sind, so entscheidet das Los. Der Rechtsweg ist ausgeschlossen.

Auflösung und Namen der zwei Gewinner veröffentlichen wir in der nächsten Nummer.

Die Preise müssen innerhalb eines Monats nach Veröffentlichung der Namen der Gewinner im Aktuell beim OGBl Düdelingen (31, avenue G.-D. Charlotte) abgeholt werden. Zwecks Vereinbarung eines Termins, bitte die Tel.-Nr. 51 50 05-555 anrufen.

Zu gewinnen sind:

- 1. Preis: 1 PC-Rucksack
- 2. Preis: 1 Radiowecker



**OGBL**

# La force sociale au service du salarié



[www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu)